

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

DOCUMENTS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, QUÉBEC

No 570-34

LA JOURNÉE DE JACQUES CARTIER

Québec, le 1er août 1934.

Monsieur C.-J. MAGNAN,

Directeur de l'*Enseignement Primaire*,

Hôtel du Gouvernement,

Québec.

Cher Monsieur,

A la demande de l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, j'ai le plaisir de vous transmettre, pour publication dans votre si intéressante revue pédagogique, une copie du vœu suivant, formulé par les inspecteurs régionaux, au sujet de la célébration du IV^e centenaire de Jacques Cartier dans les écoles primaires catholiques de la Province:

FÊTES DU SOUVENIR DE JACQUES-CARTIER DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Considérant que l'année 1934-35 doit consacrer le souvenir de Jacques Cartier;

Considérant que l'école primaire ne doit pas rester indifférente à ce mouvement, mais qu'elle doit, selon les moyens à sa disposition, s'efforcer de mieux faire connaître l'œuvre de l'illustre découvreur malouin et de rendre ainsi un grand service à la cause française et chrétienne, si chère à notre peuple; les inspecteurs régionaux, réunis en congrès à Québec, le 30 juillet 1934, proposent:

1.—Qu'une photographie de Jacques Cartier soit imprimée, hors texte, dans l'*Enseignement Primaire* pour être distribuée à toutes les écoles de la Province.

Que cette photographie soit encadrée et reste la propriété de l'école.

2.—Que l'*Enseignement Primaire* publie, dès septembre, en supplément, s'il le faut, quelques poésies et chants évoquant le souvenir de Cartier.

3.—Que le titulaire de chaque classe prépare un tableau historique sur lequel il écrira chaque semaine quelques pensées sur la vie et l'œuvre du grand Malouin. En plus, qu'il donne, au cours de l'année, des dictées et des rédactions sur le même sujet et que chaque élève conserve ces travaux dans un cahier spécial intitulé: "Cahier du IV^e Centenaire".

4.—Dans la dernière semaine de septembre, qu'une journée soit consacrée à la glorification de Jacques Cartier; qu'à cette occasion, une croix miniature—réplique de la croix de Cartier, avec inscription "1534-1934"—soit installée à l'intérieur de la classe. Les plus grands élèves de l'école pourront fabriquer cette croix.

5.—S'il est possible, la commission scolaire fera ériger une grande croix souvenir sur le terrain de l'école du village. La bénédiction de cette croix pourrait être l'objet d'une démonstration publique à laquelle sera conviée la jeunesse écolière.

Suggestion: Que la croix soit en bois rond écorcé et verni d'environ quinze (15) pieds de hauteur, portant un blason aux trois fleurs de lys. (Voir modèle ci-après.)

Une séance publique organisée par les écoles de la paroisse terminera la journée".

Pour faciliter la réalisation de ce vœu, me sera-t-il permis de suggérer aux membres du personnel enseignant de consulter les livraisons de l'*Enseignement Primaire* de décembre 1933, avril, mai, juin 1934 et septembre 1934, où ils trouveront une documentation suffisante pour se rendre au désir des inspecteurs régionaux.

En plus, je leur conseille de consulter les ouvrages suivants: *Notre Jacques Cartier*, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé L.-A. Desrosiers, Principal de l'École normale Jacques-Cartier, Montréal, 1934; *Jacques Cartier*, par Chs de la Roncière, Paris, 1933; *Jacques Cartier*, par N.-E. Dionne (nouvelle édition) Québec, 1934; *La Découverte du Canada: Jacques Cartier*, par M. l'abbé Lionel Groulx, Montréal, 1934; le *Livre du Souvenir—Gaspé depuis Cartier*, par M. l'abbé C.-E. Roy, curé de Gaspé, Québec, 1934; *Glanures Gaspésiennes*, par M. le juge C. Pouliot, Québec, 1934; *Le temps de Jacques Cartier*, par M. l'abbé Victor Tremblay, Chicoutimi, 1934; *Jacques Cartier*, par M. J. Dumais, Québec, 1934.

Veillez agréer mes sincères remerciements pour votre bienveillante collaboration et me croire,

Cher Monsieur Magnan,

Votre tout dévoué,

C.-J. MILLER,

Inspecteur général des écoles primaires et Secrétaire du Congrès.

LA JOURNÉE DE JACQUES CARTIER

Pour favoriser la réalisation du vœu de MM. les Inspecteur régionaux, promulgué ci-haut par M. l'Inspecteur général des écoles primaires, avec la haute approbation de M. le Surintendant de l'Instruction publique, je crois devoir signaler tout ce que l'*Enseignement Primaire* a publié concernant Jacques Cartier, depuis décembre 1933:

Décembre 1933:— Le quatrième centenaire de la découverte du Canada, p. 241.

Avril 1934:— Les grandes fêtes de 1934, p. 573.

Mai 1934:— A propos de Jacques Cartier, avec illustration, p. 595 à 597.

Mai 1934:— Jacques Cartier, par Adolphe Poisson: récitation, p. 596.

Mai 1934:— Une leçon d'histoire: le Premier voyage de Jacques Cartier, p. 598.

Juin 1934:— Le premier voyage de Jacques Cartier, p. 666.

Juin 1934:— Caravelles de Jacques Cartier remontant le Saint-Laurent (illustration), p. 666.

Juin 1934:— Les fêtes de Gaspé, p. 726—Une lettre pastorale de Mgr de Gaspé, p. 730—La journée de Jacques Cartier à l'École normale Jacques Cartier, p. 731.

Septembre 1934:—La découverte du Canada, C.-J. Magnan, p.

Septembre 1934:—Une leçon d'histoire nationale: le Premier voyage de Jacques Cartier, une Normalienne de Nicolet, p.

Septembre 1934:—Le départ de Cartier (poésie), A.-B. Routhier, p.

Septembre 1934:—Dessins: plusieurs illustrations consacrées à Jacques Cartier, Frère Amédée, des É. C., p.

Le monument Jacques Cartier (reproduction de la croix de Gaspé avec explications, par M. Maurice Brodeur, p. . . .

Septembre 1934:—Dictées: I. par Thomas Chapais, II. par Léon Gérin, p.

Septembre 1934:—Les centenaires de 1934, C.-J. M., p.

Septembre 1934:—Portrait de Jacques Cartier (intercalé).

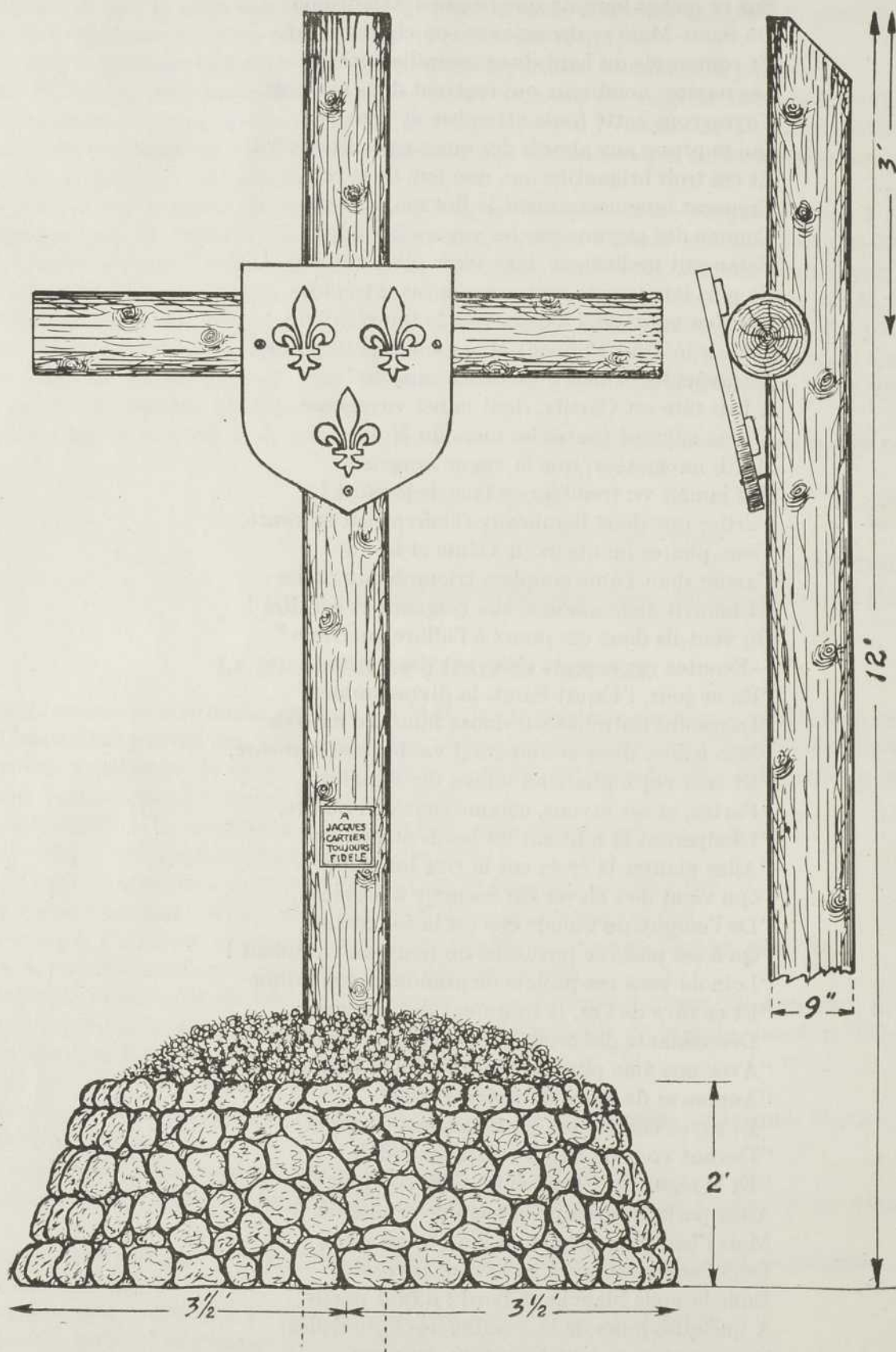
C.-J. MAGNAN.

DÉPART DE CARTIER*(Récitation)*

Sur ce rocher lointain que baigne l'Atlantique
Où Saint-Malo se dresse avec son château fort,
Et contemple du haut de sa muraille antique
Les navires nombreux qui rentrent dans son port.
Voyez-vous cette foule attendrie et pensive
Qui se presse aux abords des quais tumultueux ?
Et ces trois brigantins qui, non loin de la rive,
Creusent languissamment le flot majestueux,
Comme des alcyons que les vagues limpides
Balancent mollement dans leurs plis onduleux.
Et plus loin, voyez-vous ces marins intrépides
Qui s'en vont deux à deux vers le temple divin,
Choisir le Tout-Puissant et ses anges pour guides.
A travers les écueils d'un océan sans fin ?
A leur tête est Cartier, dont la nef voyageuse
A déjà sillonné toutes les mers du Nord;
Hardi navigateur, que la vague orageuse
N'a jamais vu trembler en face de la mort !
Cartier que deux flambeaux éclairent sur sa route.
Deux phares lumineux, le Génie et la Foi !
Cartier dont l'âme simple a triomphé du doute
Et nourrit deux amours, son Seigneur et son Roi !
Où vont-ils donc ces preux à l'allure guerrière ?
— Ecoutez ces accents s'élevant des autels :
"En ce jour, l'Esprit-Saint, la divine lumière
"Descendit autrefois sur douze humbles mortels
"Mes frères, dans vos cœurs il va descendre encore,
"Et sera votre phare au milieu des dangers.
"Partez, et ses rayons, comme ceux de l'aurore,
"Dissiperont la nuit sur les bords étrangers.
"Allez planter la croix sur la rive lointaine
"Qui vient de s'élever sur les mers d'occident;
"De l'empire du monde elle est la souveraine,
"Qu'à ses pieds se prosterne un nouveau continent !
"Loin de vous ces projets de grandeur chimérique
"Et ce rêve de l'or, le tourment des humains :
"Descendants des croisés, allez en Amérique,
"Avec une âme pure, avec de blanches mains;
"Annoncez de Jésus la divine Parole,
"Et soyez comme lui des messagers d'amour;
"Devant vous de Satan se brisera l'idole,
"Et le règne du Christ enfin aura son jour !"
Ainsi parla longtemps le pasteur vénérable,
Mais l'heure du départ va bientôt retentir;
Déjà l'ancre est levée, et le vent favorable
Enfle la voile blanche : à bord ! il faut partir.
A quelques jours de là, comme des hirondelles
Qui rasent en volant la surface des eaux,
Les trois voiles glissaient, comme trois sœurs jumelles,
Sur des flots jusqu'alors ignorés des vaisseaux.

A.-B. ROUTHIER.

La Croix "JACQUES CARTIER"



La composition de ce monument est l'œuvre de Monsieur Maurice Brodeur, de Québec, auteur du drapeau "Jacques-Cartier".

Voir ci-contre la description du monument.

HOMMAGE AU DÉCOUVREUR DU CANADA

LA CROIX "JACQUES CARTIER"

par Maurice Brodeur

En cette année du quatrième centenaire de la découverte du Canada a eu lieu, le lundi 30 juillet, à l'hôtel du gouvernement provincial, le congrès des inspecteurs régionaux. Lors des délibérations de ces importantes assises, le comité des congressistes a formulé des résolutions relatives aux fêtes du souvenir de Jacques Cartier, qui ont pour objectif de glorifier et de faire connaître davantage la grande figure du découvreur du Canada, notre patron national. L'une de ces résolutions stipule que, s'il est possible, les commissions scolaires feront ériger une grande croix-souvenir sur le terrain de l'école du village. La bénédiction de cette croix pourrait donner lieu à une démonstration publique à laquelle serait conviée la jeunesse écolière. Une séance publique, organisée par les écoles de la paroisse, terminerait la journée. L'on profiterait de cette occasion pour pavoiser les rues et les maisons.

Afin de répondre au vœu des inspecteurs régionaux et d'assurer l'uniformité dans la nature et la forme du monument "Jacques Cartier" que les commissions scolaires projettent d'ériger sur le terrain de leurs écoles, le département de l'Instruction publique a bien voulu me confier la tâche de composer le modèle qui servira à l'exécution de ce projet patriotique.

En voici la description et l'explication:

La croix est de bois rond (9 pouces de diamètre) écorcé et verni. La partie de la croix, partant du sol au faite, est de 12 pieds. Le croisillon formant les deux bras de la croix a une longueur totale de 6 pieds. Du faite de la croix au centre du croisillon, la distance est de 3 pieds.

Jacques Cartier fit placer sur les croix qu'il planta sur le sol canadien un écusson de bois aux trois fleurs de lys, réplique des armes de son souverain, François Ier. En commémoration de ce fait historique, la croix du monument porte en son milieu un écusson de bois, placé sur le croisillon et ayant la forme de l'écu du XVI^e siècle, lequel représente exactement le type des écussons que le Découvreur fit tailler lors de l'érection de ces croix. Les dimensions proportionnelles de l'écusson (fait simplement de planches assemblées et découpées, tel que montré au dessin ci-contre) sont de 24 pouces de largeur, 28 pouces de hauteur (de l'arête supérieure à la pointe), et un pouce et $\frac{1}{4}$ d'épaisseur.

Les trois fleurs de lys emblème de l'ancienne monarchie française, symbolisent la Sainte Trinité. Du temps de François Ier, ces fleurs de lys étaient du style de la Renaissance (XV^e et XVI^e siècles). La forme des fleurs de lys sur l'écusson a donc son importance et doit rappeler, à la fois, l'époque de la découverte du Canada et la mémoire du monarque français qui en prit possession.

Les fleurs de lys sont faites de feuillard de cuivre d'environ 1-16^e de pouce d'épaisseur. Ces fleurs sont en métal au lieu d'être en bois pour éviter qu'elles se détériorent. Pour les confectionner l'on découpe des feuilles métalliques de cuivre suivant la forme indiquée au dessin; elles ont une longueur de 11 pouces, de la pointe supérieure à la pointe inférieure. Elles sont fixées à l'écusson au moyen de clous de cuivre. Après que les fleurs de lys sont fixées à l'écusson, l'ensemble est verni. L'entretien de la croix et de l'écusson est peu coûteux: l'on n'a qu'à y appliquer une couche de vernis à tous les deux ou trois ans pour la protection du bois. La croix et l'écusson commémoratif, laissés au naturel, simplement vernis, gardent une apparence rustique et sont plus conformes à la vérité historique. Les croix et les écussons que Jacques Cartier fit tailler n'étaient certes pas peints.

Le pied de la croix est entouré d'une margelle formée de pierres des champs, au naturel, sans application de chaux, à peu près semblable aux petits monuments de pierres ordinairement appelés "cairns", érigés en maints endroits de notre pays, par la Commission des sites et monuments historiques du Canada et sur lesquels sont fixées des plaques commémoratives. L'intérieur de cette margelle de pierres est rempli de terre que l'onensemencera pour y faire pousser un lit de fleurs. La présence de fleurs au pied de la croix symbolise "le culte du souvenir" de Jacques Cartier. Par l'entretien attentif de ce lit de fleurs, de la part des écoliers, l'amour de notre merveilleuse patrie et l'hommage rendu à celui qui nous l'a donnée en héritage n'en seront, à la fois, que plus vivaces et fervents dans l'âme de notre jeunesse canadienne. Ces fleurs seront appelées: "LES FLEURS DU SOUVENIR".

Pour compléter la composition de ce monument, je suggère qu'une petite plaque commémorative soit fixée au pied de la croix, portant ces mots évocateurs et d'inspiration patriotique:

A
JACQUES CARTIER
DÉCOUVREUR DU CANADA
1534-1934
"TOUJOURS FIDÈLE"

Charles de la Roncière, écrivain français distingué, auteur d'un ouvrage d'une grande valeur documentaire sur Jacques Cartier, termine ainsi son étude historique: ".....l'humble pilote breton, malgré ses faibles moyens d'action, nous dotait virtuellement d'un continent, parce qu'il léguait aux siens l'exemple de sa ténacité et cette chose sacrée en Bretagne: la tradition." La devise de la ville de St-Malo, d'où est parti l'intrépide marin, est "SEMPER FIDELIS" (TOUJOURS FIDÈLE). C'est pour nous que l'énergique et magnanime Jacques Cartier est venu découvrir le Canada; soyons fidèles à sa mémoire, à notre passé et à notre idéal national.

NOTE DE L'ÉDITEUR.—Afin d'obtenir l'uniformité dans la forme de l'écusson et celle des fleurs de lys, pour tous ces monuments "Jacques Cartier" à ériger dans la province, et aussi pour en faciliter la confection, (à l'échelle d'exécution), les commissions scolaires pourront se procurer le plan de cet écusson commémoratif au prix de 50 sous, franco, en s'adressant à monsieur Maurice Brodeur, 306 Avenue Laurier, Québec, ainsi que pour obtenir tous renseignements utiles concernant la fabrication de cet écusson et la plaque commémorative à placer au bas de la croix. Le coût de construction de ce monument est d'environ \$30.00.

**PROGRAMME DU NEUVIÈME CONGRÈS DES INSPECTEURS
RÉGIONAUX**

Tenu à Québec le 30 juillet 1934

AVANT-MIDI

- 9.30 h. A) Ouverture et bienvenue par M. Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.
B) Remarques par M. Lionel Bergeron, Secrétaire du Département de l'Instruction publique.
C) Directives par M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires catholiques.
D) Présentation des mémoires de MM. les Inspecteurs régionaux sur les activités de MM. les Inspecteurs d'écoles de leur région respective, au cours de l'année 1933-34.
E) Remarques de MM. les Inspecteurs régionaux sur l'organisation des examens du certificat d'Études primaires. Le Certificat d'Études primaires a-t-il contribué à augmenter le nombre des élèves inscrits en sixième et huitième années?—Fournir des statistiques à ce sujet.
- 11.15 h. Courtes causeries sur: a) L'Enseignement ménager;
b) L'Enseignement du solfège, par deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

APRÈS-MIDI

- 2.00 h. A) Étude du bulletin et des formules de rapport de la première visite.
B) Suggestions de MM. les Inspecteurs régionaux sur l'organisation dans les écoles de la Province de fêtes scolaires rappelant le souvenir de Jacques Cartier—(quatrième centenaire de la découverte du Canada).
C) Motions—Avis de motions.
D) Vœux.
E) Clôture du Congrès.

ON DEMANDE DES CORRESPONDANTS CANADIENS

Dans une lettre adressée au Surintendant de l'Instruction publique par le secrétaire de l'Association des Clubs canadiens, on demande des correspondants canadiens que sollicite M. Robert Shaw, High School, Mildura, Victoria (Australia). M. Shaw, qui est un linguiste, désire correspondre avec des Canadiens français qui s'intéressent aux questions d'éducation.

La correspondance peut se faire en français.

**NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX INSPECTEURS
D'ÉCOLES**

Par ordre en conseil en date du 12 juillet 1934, M. l'inspecteur François Cloutier est devenu titulaire du district numéro 51 (L'Islet-Kamouraska), en remplacement de feu M. l'inspecteur J.-E. Dubeau; et M. Charles-Eugène Bélanger, instituteur à Saint-Pacôme de Kamouraska, a été nommé inspecteur d'écoles dans le district numéro 60 (Gaspé-Sud-Bonaventure), aux lieu et place de M. l'inspecteur François Cloutier.

ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE

Voici la liste des personnes qui ont été décorées de l'Ordre du Mérite Scolaire depuis mai 1934:

A Montréal: M^{lle} Antoinette Gérin-Lajoie, 3^e degré, et Madame Rose Cormier-Lacroix, 2^e degré, institutrices à l'École ménagère provinciale, 31 mai 1934.

A la Baie-Saint-Paul: M. Thomas Otis, 2^e degré, instituteur, 17 juin 1934.

A Saint-Hyacinthe: M. l'abbé Lucien Bernard, 3^e degré, Principal de l'École normale de Saint-Hyacinthe, 18 juin 1934.

Pointe-Gatineau: Sœur Saint-Anselme, des Sœurs Grises de la Croix, supérieure, 2^e degré, 5 août 1934.

PÉDAGOGIE

LE "PATRIOTISME RÉGIONAL"

Conférence de M. C.-J. Magnan

Congrès des instituteurs tenu aux Trois-Rivières le 4 juillet 1934

Monsieur le président (1),

Excellence (2),

Monsieur le Surintendant (3),

Mesdames et Messieurs,

Vous avez bien voulu m'inviter à ce congrès, à deux titres: comme Inspecteur général et comme enfant du diocèse des Trois-Rivières. Toute ma gratitude pour cette délicatesse de votre part.

En assistant à ce congrès, l'une des plus opportunes manifestations du troisième centenaire de la ville des Trois-Rivières, je remplis donc un double devoir: devoir officiel comme Inspecteur général et devoir familial, comme "enfant de la Mauricie", m'avez-vous dit, Monsieur le Président.

Permettez-moi de vous parler ce matin, en cette dernière qualité: du Patriotisme régional.

La Patrie est une grande voix dans le vaste concert de la vie canadienne. Mais cette voix, d'un océan à l'autre ne parle pas toujours le même langage. Alors que dans certaine province on ne veut vivre qu'en fonction de l'Empire britannique, ici dans la Province de Québec, on ne songe qu'à dépenser nos forces au profit du Canada. Et là encore, il y a une nuance. Respectueux de la constitution de 1867, le Canadien français de Québec veut que la Province, ou mieux que l'État où les quatre cinquièmes des siens sont groupés, reste un État français et catholique, fidèle à un particularisme qui l'honore, mais soucieux aussi des libertés légitimes des minorités qui vivent à côté de lui.

(1) M. Omer-Jules Desaulniers, instituteur.

(2) Son Excellence Mgr Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières.

(3) L'honorable Cyrille-F. Delâge.

Entre ces deux voix, il n'est point d'antinomie. Bien servir sa province, la vouloir riche, heureuse et prospère, c'est aussi bien servir le pays tout entier. Augmenter le chiffre de la population française de notre province; garder au sol tous les fils de cultivateurs; multiplier les industries locales qui affranchiront notre peuple des grandes industries étrangères; redonner à nos campagnes et à nos villes leur belle physionomie française d'autrefois; inspirer à notre jeunesse un patriotisme agissant, réfléchi, fait de fierté, d'énergie et de constance, voilà un programme national qui réclame le concours de toutes les volontés, en particulier celui des éducateurs.

On l'a dit avec raison, le patriotisme n'est qu'énergie, puissance et maîtrise de soi: c'est le principe vital d'un peuple qui veut persister dans son être et se perpétuer.

Mais ce principe vital, on le puise tout d'abord au foyer paternel, en apprenant à aimer les siens, la maison familiale, le rang ou le village, la paroisse où Dieu nous a fait naître. Ces souvenirs du jeune âge restent gravés dans les cœurs; ils constituent les premiers et les plus durables éléments du patriotisme régional.

Arrivé à la fin de sa carrière, quel est celui qui ne s'écrie avec Châteaubriand: "Combien j'ai douce souvenance du joli lieu de ma naissance".

Dans une page émouvante, le célèbre conteur Charles Nodier a démontré la toute-puissance des souvenirs chez le vieillard, souvenirs de ses premières années. Je ne puis résister au plaisir de vous lire cette petite page charmante, qui prouve éloquemment cette vérité pédagogique, savoir: que l'éducation première exerce une influence incomparable sur toute la vie d'un homme. Écoutons Nodier:

"Un des plus doux privilèges que la nature ait accordés à l'homme qui vieillit, est celui de se ressaisir avec une extrême facilité des impressions de l'enfance. A cet âge de repos le cours de la vie ressemble à celui d'un ruisseau que la pente rapproche, à travers mille détours, des environs de sa source, et qui, libre enfin de tous les obstacles qui ont embarrassé son voyage inutile, vainqueur des rochers qui l'ont brisé à son passage, pur de l'écume des torrents qui a troublé ses eaux, se déroule et s'aplanit tout à coup pour répéter une fois encore, avant de disparaître, les premiers ombrages qui se soient mirés à ses bords. A le voir ainsi, calme et transparent, réfléchir à sa surface immobile les mêmes arbres et les mêmes rivages, on se demanderait volontiers de quel côté il commence et de quel côté il finit. Il faut qu'un rameau de saule, dont l'orage de la veille lui a confié le débris, flotte un moment sous vos yeux pour vous faire connaître l'endroit vers lequel son penchant l'entraîne. Demain, le fleuve qui l'attend à quelques pas, l'aura emporté avec lui, et ce sera pour jamais.

"Tous les intermédiaires s'effacent ainsi dans les souvenirs de la vieillesse, reposée des passions orageuses et des espérances déçues, quand les longs voyages de la pensée ramènent l'homme, de circuits en circuits, parmi la verdure et les fleurs de son riant berceau".

Voilà bien, exprimée en termes les plus heureux, ce que j'appelais il y a un instant la toute-puissance du souvenir, véritable force morale, vertu précieuse, source féconde et pure d'où jaillissent les premiers sentiments patriotiques.

C'est que chez l'enfant, l'idée de patrie naît tout d'abord de ses premiers contacts avec les êtres et les choses qui s'offrent à ses jeunes regards étonnés. Pour lui, la patrie, c'est tout d'abord la famille, la maison paternelle, le domaine familial, si petit soit-il au village ou à la ville.

Puis, à la campagne, c'est la terre paternelle, c'est le "bien" comme l'on dit encore avec tant de justesse chez nous, le "bien" avec sa terre à bois, le coteau et le ruisseau qui en descend, le chemin qui conduit au village ou au moulin, les dépendances qui encadrent la vieille maison au toit gracieusement incliné et égayé de lucarnes donnant sur la grand'route.

L'enfant grandit, et il apprend en voyageant à travers le petit pays natal, la géographie régionale. Il se familiarise avec les horizons qui s'offrent à ses yeux et s'élargissent graduellement.

Et ici dans ce beau pays trifluvien, la Mauricie, pour l'appeler par son nouveau nom, les accidents géographiques sont multiples et donnent à la région un charme particulier. Le Saint-Laurent la borne au sud; au nord les premières chaînes des Laurentides lui donnent un relief aussi pittoresque qu'utile. Entre le Saint-Laurent et la ligne 47e de latitude nord, particulièrement pour les comtés de Saint-Maurice, Champlain et Maskinongé, la région trifluvienne s'étage en trois bandes parallèles, à trois hauteurs successives (1). La première bande se déroule en bordure du fleuve: zone d'alluvions couvertes de prairies fertiles, propre

(1) Léon Gérin: *L'Habitant de Saint-Justin*.

également aux céréales. Cette bande forme une plaine d'une beauté et d'une richesse merveilleuse: c'est la rive fluviale.

La seconde, très heureusement dénommée la *terrasse* par M. Léon Gérin, fils distingué d'Antoine Gérin-Lajoie, une gloire trifluvienne, dans l'admirable monographie "l'Habitant de Saint-Justin", surgit à deux ou trois milles du fleuve, s'élevant à quarante ou cinquante pieds de hauteur et se prolongeant vers le nord sur une longueur de cinq ou six milles. Le sol de cette seconde bande est d'abord argileux puis sablonneux aux approches d'un deuxième soulèvement qui annonce déjà le plateau laurentien. C'est encore de la bonne terre, car l'argile entre pour une part dans sa composition.

Enfin c'est la montagne, troisième bande, zone forestière où se trouvent çà et là quelques lots de terre arables.

Cette triple zone, disposée en étagère, (moins les 12,000 carrés de forêts du nord) couvre une superficie habitée d'environ cinq cents milles: c'est le diocèse des Trois-Rivières qui renferme soixante-trois paroisses et une population canadienne-française de 150,000 âmes.

Plusieurs rivières ombragées l'embellissent: ce sont les rivières Sainte-Anne, Batiscan, Saint-Maurice, Rivière-du-Loup, (la grande et petite), Maskinongé qui se jettent dans le Saint-Laurent après un long parcours. La Providence a pourvu la zone montagneuse de nombre de lacs qui font les délices des pêcheurs.

Deux chemins de fer traversent entièrement la région, et un magnifique régime de routes fournissent à la population des moyens de communication faciles et agréables.

Outre la fertilité de son sol, la région du Saint-Maurice est renommée pour ses forces hydrauliques et ses riches forêts, au nord.

Trois-Rivières est la capitale de cette belle région. Le Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère, Louiseville, et La Tuque, au nord, sont habitées par des populations actives et paisibles, et nombre de gros villages groupent autour de leur clocher respectif des centaines de foyers où règnent la paix et le bonheur.

L'éducation n'est pas négligée dans la Mauricie: Un collège classique, plusieurs couvents renommés dont celui des Ursulines plus de deux fois centenaire, de nombreuses écoles de Frères et des centaines d'écoles primaires y entretiennent le flambeau de l'Instruction et de l'Éducation.

La vie religieuse est intense dans toutes les paroisses, où un clergé instruit et zélé guide dans la voie de la piété et de la morale les fidèles qui lui sont confiés.

La tête de ce clergé, un vénérable évêque, aidé d'un auxiliaire vigilant, veille aux intérêts supérieurs d'un peuple remarquable par son excellent esprit religieux et civique.

L'organisation municipale et scolaire de la région est complète et fonctionne normalement.

Voilà donc le cadre où vivent les milliers d'enfants qui fréquentent les écoles de la région trifluvienne, dont les origines historiques remontent déjà à trois siècles. Comment les maîtres et les maîtresses peuvent-ils contribuer, de concert avec les parents et le clergé, à faire aimer la petite patrie, la région natale? C'est par l'histoire et la géographie, c'est aussi par la lecture de belles pages, prose ou vers, où l'on exalte la poésie et la beauté du lieu natal. C'est aussi en faisant apprécier son admirable organisation paroissiale et municipale, et en lui faisant connaître en même temps ses richesses naturelles, particulièrement la vie heureuse des cultivateurs qui habitent la région la plus prospère, non seulement de la Province, mais même du Canada.

L'Histoire donne présentement aux Trois-Rivières une grande leçon de patriotisme régional, qui devra se répéter dans toutes les écoles du diocèse. Chaque paroisse a aussi son histoire particulière qu'il importe de faire connaître aux enfants.

De 1634 à nos jours, l'effort colonisateur ne s'est pas ralenti. Du fleuve, le défricheur a gagné la terrasse, puis il est entré même dans la zone montagneuse. La forêt a reculé pour faire place à la maison familiale, à l'école, au clocher.

Les premiers colons des Trois-Rivières eurent tôt de courageux imitateurs: ils fondèrent tout d'abord les magnifiques paroisses qui longent le Saint-Laurent: Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscan, Champlain, le Cap-de-la-Madeleine, Pointe-du-Lac, Yamachiche, Rivière-du-Loup en Haut (aujourd'hui Louiseville), Maskinongé. Puis les fils de ces vaillants défricheurs gravirent la terrasse et, comme par enchantement, les belles paroisses dont les noms suivent surgirent du sol: Saint-Justin, Sainte-Ursule, Saint-Paulin, Saint-Alexis, Saint-Léon, Saint-Barnabé, Les Piles, Saint-Tite, Sainte-Thècle, Sainte-Flore, Saint-Louis-de-France, etc., etc.

Quelle belle leçon de géographie humaine, religieuse et civile que l'établissement de la Mauricie, de 1634 à 1934! Que de dévouements obscurs, que de nobles exemples de courage, que de traits instructifs, il conviendrait de révéler à la jeunesse, afin, suivant l'expression de Montaigne, d'établir un commerce entre elle et les grandes âmes du passé. Cette histoire régionale enseignée à l'école primaire sous forme de récit ou de causerie, agrémenté de traits vivants, fait connaître aux élèves les vertus qui honorent leurs pères: fidélité au sol de la région, de la province, du pays; énergie, courage, économie: vertus qui, soutenues par une foi profonde en la Providence du Bon Dieu, les ont conduits au succès.

Voici un trait magnifique que j'ai recueilli il y a à peine quinze jours dans ma paroisse natale, Sainte-Ursule, de la bouche d'un vénérable ecclésiastique resté bien cher au cœur des Trifluviens, j'ai nommé Monseigneur Boulay, ancien curé de la Cathédrale.

L'ancêtre des MM. Boulay, de Sainte-Ursule, quitta Montmagny, en bas de Québec, à l'âge de dix-huit ans. Ayant entendu parler des bonnes terres de la région des Trois-Rivières, il dit adieu aux siens, ayant pour tout capital un cœur vaillant et deux bons bras.

Afin de se gagner quelque argent pour acheter son lot et se nourrir, il s'engagea chez un cultivateur de Beauséjour, un joli rang de la Rivière-du-Loup, à raison de cinq piastres par mois. Pendant les mois d'hiver, il travaillait à Beauséjour et, l'été, il s'en allait sur son lot, choisi avec jugement, dans le rang de Fontarabie, nouvellement ouvert; c'était en 1834.

Après trois années d'un labeur intelligent et persévérant, le jeune Boulay dressait sa maison de colon sur un site bien choisi. Le foyer était bientôt fondé, et, depuis un siècle, il y a toujours un Boulay sur le bien familial; c'est une noble lignée terrienne qui se maintient au premier rang social de Sainte-Ursule, ma paroisse natale.

Chaque paroisse offre des exemples de ce genre. Il y aurait aussi à faire l'histoire des industries locales, si prospères autrefois dans cette région: Moulins à farine, moulins à carder la laine et à fouler l'étoffe du pays; scieries et tanneries, forges et fonderies, sans oublier les petits métiers: remouleurs, fondeurs de cuillers, horlogers ambulants. L'industrie du lin, avec ses scènes pittoresque du *brayage* (broyage), et la non moins poétique industrie du "sucre du pays" méritent aussi une page dans l'histoire industrielle de la région. Resterait la pêche au "petit poisson" dont la grande industrie a modifié le mode d'opération, car le poisson des Chenaux a dû changer le cours de ses migrations, chassé probablement par la peste qui se fabrique en permanence à l'embouchure du pauvre Saint-Maurice.

Ce sont tous ces faits et ces traits qui constituent la trame de l'histoire régionale. C'est une mine qu'il est facile d'exploiter, grâce aux travaux récemment publiés aux Trois-Rivières, travaux précieux inspirés par un animateur admirable dont il faut proclamer ici le nom bien haut: Monsieur l'abbé Albert Tessier, du Séminaire.

L'histoire régionale et l'histoire nationale, la première préparant la voie à la seconde, éveillent les belles facultés de l'enfant: le raisonnement, le jugement, l'imagination, la mémoire. Par-dessus tout, elle développe l'amour de la patrie, capable au besoin d'engendrer l'héroïsme national, surtout s'il est fortifié par le sentiment religieux.

C'est l'histoire régionale, documentée et vivante, qui peut le mieux donner aux écoliers une notion exacte de ce que l'on entend par la patrie. L'amour de la patrie est un sentiment qui sommeille dans bien des âmes absorbées par les affaires. On aime les biens et les institutions que les anciens nous ont laissées, dont on jouit avec sécurité, sans nous retourner vers le passé, sans songer à payer notre dette à la patrie, en ajoutant quelque chose, à notre tour, au bien-être de la communauté, à sa beauté, à sa richesse, à sa gloire, si possible.

Cultivons donc dans l'âme de nos enfants l'amour de la patrie régionale, image de la grande, avec tout ce que cela comporte: dignité personnelle, fierté nationale bien placée, fidélité à la foi catholique, religion de nos pères.

Instinctivement, les enfants aiment la terre qui les a vus naître, à laquelle se rattachent leurs premières affections et leurs premiers souvenirs, comme ils aiment leur mère. Profitons de cette heureuse disposition chez eux pour les faire remonter aux causes, en rattachant le présent au passé, leur faisant ainsi donner la main aux ancêtres dont ils sont les héritiers.

Apprenons-leur que nous ne pouvons renoncer sans déchoir aux idées, aux traditions, aux mœurs de nos pères. Nous sommes aussi héritiers des biens matériels qu'ils nous ont légués et des institutions qu'ils ont créées par un labeur séculaire. Nous ne pouvons donc renoncer à ces traditions et à ces biens sans nous trouver en quelque sorte faibles et désarmés.

Un grand évêque patriote, la gloire des Trois-Rivières, Monseigneur Laflèche, a développé avec une rare éloquence ce thème de la patrie canadienne-française, procédant de

proche en proche, allant de la vie familiale à la vie paroissiale pour nous élever jusqu'à la vie nationale. Relisons ses œuvres et ses discours.

Dans un domaine plus à la portée de tous, sachons aussi utiliser d'autres œuvres trifluviennes, telles que le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, la *Campagne Canadienne* du Père Dugré et l'œuvre poétique du poète d'Yamachiche, Nérée Beauchemin.

Ainsi par un enseignement patriotique de tous les jours, nos élèves grandiront dans une atmosphère saturée d'une fierté nationale de bon aloi qui se manifestera chaque jour de l'année, par la tenue, le langage, l'étude sérieuse, ayant au cœur le grand désir d'acquérir plus tard pour eux et leurs compatriotes cette indépendance économique qui fait un peuple maître de ses destinées.

C'est dans cette région trifluvienne, dans cette Mauricie, que j'ai lié connaissance intime avec l'âme de la petite patrie.

Nul doute possible, la Patrie c'est le coin de terre où nous avons passé notre enfance, éprouvé nos premières joies. Aussi est-ce la magie du passé qui fait battre nos cœurs, tant il est vrai que le passé exercera toujours son prestige souverain sur les générations d'un peuple.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA PONCTUATION

(Pour l'Enseignement Primaire)

Les signes de ponctuation font partie de l'écriture au même titre que les mots; ils ont un sens et l'on ne saurait les supprimer ou les contrefaire sans altérer profondément le texte que l'on veut présenter aux lecteurs. Voilà pourquoi l'enfant doit être initié de bonne heure à cet art; les règles données ci-après sont accessibles à toutes les intelligences moyennes qui commencent à réfléchir.

Malheureusement, on se figure que ces signes, les virgules surtout, dépendent de la fantaisie de celui qui tient la plume; on les confond avec les pauses; or les pauses ne sont sensibles que dans la lecture à haute voix; elles complètent les coupures indiquées ostensiblement dans l'écriture d'une phrase. Prenons un exemple tiré de la musique: pour interpréter une mélodie, l'artiste chanteur ne se contente pas d'observer les temps de silence notés sur sa partition; il se ménage habilement certains repos pour interrompre des tenues trop prolongées; il reprend haleine, sans même que l'auditeur s'en doute. Le lecteur ne procède pas autrement: pour éviter un débit précipité, pour ne pas donner à son public une impression d'essoufflement, il doit posséder la même maîtrise que le chanteur.

Mais qu'arrivera-t-il si la ponctuation est défectueuse? A supposer qu'une tirade, par son style, mérite d'être débitée en public, il faudra au préalable faire une revision attentive de tous les symboles semés au hasard, sous peine de commettre les pires contre-sens. Les arrêts secondaires sont impossibles à observer, si les tranches des périodes ne se distinguent pas nettement les unes des autres par des intervalles judicieusement échelonnés et apparents à première vue.

Encore que la ponctuation ait varié au cours des âges, elle a été codifiée dans nos temps modernes et il faut se conformer aux lois établies. Ces règles sont fondées en raison: elles dépendent exclusivement de l'analyse logique. Sans cette analyse, il est aussi impossible de ponctuer correctement que d'observer l'orthographe sans savoir la grammaire.

Il y aurait lieu de dresser ici un croquis d'analyse logique, pour bien démontrer qu'un enfant de huit ou neuf ans, convenablement doué, n'aura pas de peine à en acquérir les règles indispensables. Pareille expérience a été faite souvent par l'auteur du présent article, et avec plein succès. Peut-être pourra-t-il plus tard écrire un court traité sur cette question dans la *Revue de l'Enseignement Primaire*.

En attendant, on n'a qu'à se reporter au substantiel opuscule du regretté Ragon. Les ouvrages parus par la suite sur le même sujet sont surchargés de détails parasites: à vouloir trop analyser, on devient subtil, on complique la nomenclature et l'on jette le discrédit sur une science très claire par elle-même.

En tout état de cause, personne n'est autorisé à modifier une terminologie devenue à peu près internationale. La moindre atteinte portée à ce vocabulaire produirait des confu-

sions telles, qu'un élève ne pourrait plus passer d'un collège à l'autre sans être dérouté. Là, plus encore que dans les autres domaines scientifiques, les innovations seraient à l'inverse de l'originalité créatrice. Autant vaudrait-il imaginer une nouvelle nomenclature pour la Physique et la Chimie, selon le bon plaisir de chaque professeur.

En se servant des termes employés par Ragon, on peut ramener les lois de la ponctuation aux quelques principes que voici :

1° Le *point* marque la fin d'une phrase, c'est-à-dire de la proposition *indépendante*, ou des propositions *juxtaposées*, ou des propositions *coordonnées*, ou bien de *toutes les propositions* ou *compléments* qui se rattachent à la proposition principale. Exemples : "Dieu seul est grand". (Proposition indépendante).—"Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu". (Propositions juxtaposées).—"Je crois et j'espère". (Propositions coordonnées).—"Celui qui règne dans les Cieux est le seul qui fasse la loi aux rois et qui leur donne, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons". (Proposition principale munie de tous les éléments qui s'y rattachent).

2° Le *point-virgule* s'emploie comme le *point*, mais pour séparer des propositions dont le sens est voisin. Il peut servir aussi à séparer des *compléments* ou des *propositions subordonnées* d'une certaine longueur. Exemple : "Si vous persistez dans votre dangereux dessein après y avoir mûrement réfléchi ; si vous voulez, coûte que coûte, vous exposer à la mort ; si enfin une vie banale ne vous semble pas digne d'être vécue, alors je ne mets plus obstacle à vos résolutions". (Propositions subordonnées assez longues).

3° Les *deux points* suivent une proposition qui en annonce une autre ; ils précèdent généralement une citation. Exemple : "Voici pourquoi l'impie ne croit pas en Dieu : il est orgueilleux comme Lucifer".

4° Le *point d'interrogation* suit une proposition ou une locution *interrogative* ; mais il est inusité quand la proposition interrogative est subordonnée. Exemple : "Où allez-vous ?" (Proposition indépendante interrogative).—"Je vous demande où vous allez". (Proposition interrogative subordonnée).

5° Le *point d'exclamation* obéit aux mêmes lois que le *point d'interrogation*.

6° Le *tiret* s'emploie pour marquer un changement d'interlocuteur dans une conversation. Il est également usité pour remplacer la *parenthèse* qui disparaît chez les auteurs modernes. Notons en passant qu'on en fait un véritable abus ; une pensée conçue nettement ne demande pas tant d'interruptions dans la marche normale de la phrase.

7° Les *points de suspension* se mettent après une phrase inachevée ou servent à exprimer un sous-entendu. Certains auteurs de notre époque se sont spécialisés dans ce style muet : un bon quart de leurs pages consiste en pointillés dont la justification est problématique.

8° Les *guillemets* renferment une citation qui peut être une phrase complète ou un membre de phrase. Exemples : "Lieu dit : 'Que la lumière soit !' Et la lumière fut". "Si le proverbe dit vrai, 'à trompeur, trompeur et demi', vous pouvez voir par là ce que vous réservent vos mensonges". Quand une citation est enclavée dans une autre, comme ci-dessus, les guillemets secondaires doivent être différents des guillemets principaux ; dans les ouvrages imprimés, les typographes qui ont quelque expérience font cette distinction.

9° L'emploi de la *virgule* demande des explications plus développées :

a) La virgule est de règle entre les propositions, entre les sujets, entre les attributs et entre les compléments *juxtaposés*. Exemples : "L'attelage suait, soufflait, était rendu". (Propositions juxtaposées).—"Femmes, moines, vieillards, tout était descendu". (Sujets juxtaposés).—"La plaine était vaste, immense, incommensurable". (Attributs juxtaposés).

b) Même règle pour les *appositions*. Exemple : "Louis, roi de France". Le même dans les vocatifs. Exemple : "Paul, venez ici".

c) On emploie souvent la virgule après *or*, conjonction de coordination, lorsque la proposition a une certaine longueur. Exemple : "Lieu est bon ; or, la bonté appelle l'amour chez les âmes bien nées". (Proposition coordonnée assez longue).

d) Les propositions, les sujets, les attributs ou les compléments *coordonnés* ne se séparent pas par la virgule, sauf lorsque ces éléments sont assez développés. Exemples : "Vous ne m'en ferez pas accroire, et je vous apprendrai que je ne suis pas crédule au point de prendre des vessies pour des lanternes". (Deuxième proposition coordonnée assez longue).—"L'inculpé était, ou bien inconscient, ou bien sous le coup d'une passion violente". (Attributs de longueur inégale et de construction différente).

e) Les propositions circonstancielles ou les compléments circonstanciels *enclavés* dans une phrase sont précédés et suivis d'une virgule. Exemple : "Je vous affirme que, si vous continuez ainsi, vous allez à la ruine". (Proposition circonstancielle enclavée).

f) Les propositions *circonstancielle*s ou les compléments *circonstanciels* qui *précèdent* la proposition principale sont suivis d'une virgule, surtout quand ils sont composés d'un certain nombre de mots. Exemple: "Si vous venez de bonne heure, nous ferons une longue promenade". (Proposition circonstancielle placée en inversion, avant la proposition principale). Règle identique pour la proposition *complétive directe* placée en inversion *avant* la proposition principale. Exemple: "Que Napoléon ait été un génie, l'histoire le prouve".

g) Même lorsque la proposition *circonstancielle* ou un complément *circonstanciel* sont placés *après* la proposition principale, ils sont précédés d'une virgule si leurs dimensions sont assez notables. Exemple: "Je viendrai chez vous, à supposer que ma présence vous soit utile dans les circonstances actuelles". Mais on écrirait, sans virgule: "Je viendrai si vous le voulez".

h) Les propositions *relatives explicatives* sont précédées et suivies d'une virgule, mais non les *relatives déterminatives*. Exemples: "Plusieurs soldats, qui avaient été blessés, furent conduits à l'ambulance". (Proposition relative explicative).—"Ceux des soldats qui étaient blessés furent conduits à l'ambulance". Proposition relative déterminative).

i) Les propositions *incises*, "dit-il, dit-on, pense-t-il, pense-t-on", etc., sont entre virgules. Exemple: "Voyez, disait-il, la majesté du fleuve Saint-Laurent".

REMARQUES IMPORTANTES.—Il ne faut jamais de virgule entre le sujet et le verbe, non plus qu'entre le verbe et ses attributs ou compléments. Exemple: "Un Canadien qui renie sa patrie est semblable à un fils qui renierait sa mère". Mais il est évident que la règle ci-dessus ne s'applique pas aux constructions telles que les suivantes: "Un Canadien français, qui était parti pour les États-Unis, regrettait le sol de ses aïeux". (Proposition relative explicative, enclavée entre le sujet et le verbe). "Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde". (Proposition circonstancielle, enclavée entre le verbe principal et ses compléments).—"Donnez à votre ami, comme témoignage de votre bienveillance, tout ce qui peut soulager sa peine". (Complément circonstanciel enclavé entre le verbe et son complément direct).

C'est une faute de ponctuer comme suit: "Tous ceux qui nous flattent et nous cajolent, ne sont pas nécessairement sincères". (Proposition relative déterminative, pas de virgule ni avant ni après).

En résumé, il peut y avoir *deux virgules* entre le sujet et le verbe, ou bien entre le verbe et ses attributs ou compléments, mais *non une seule virgule*.

Ces quelques considérations ne sauraient remplacer les traités que les grammairiens ont fait paraître sur la ponctuation. Néanmoins, quiconque observera ces lois essentielles ne sera pas taxé de négligence et respectera ses lecteurs. Il n'imitera pas la désinvolture des auteurs qui comptent sur leur éditeur pour ponctuer leurs ouvrages. Au reste, il n'y a qu'à consulter un livre bien écrit et imprimé correctement, pour se rendre compte de la rigoureuse exactitude des préceptes que nous venons d'exposer.

Abbé F. CHARBONNIER,
Docteur ès Lettres.

"LA DÉCOUVERTE DU CANADA"

Jacques Cartier

Le dernier ouvrage historique de M. l'abbé Lionel Groulx, *la Découverte du Canada* (1), ajoute un document précieux à la littérature canadienne-française. C'est un ouvrage d'érudition qui n'a rien de rebutant, car l'auteur sait découvrir l'âme des choses où d'autres ne verraient que des dates, des faits obscurs.

M. Groulx indique clairement le but de son livre dans les lignes suivantes: "Trois chapitres seulement du présent volume racontent les découvertes du pilote malouin. On voudra bien ne pas s'étonner de cet apparent déséquilibre en une œuvre qui est moins une biogra-

(1) Abbé LIONEL GROULX. *La découverte du Canada*. Librairie Granger Frères, Montréal, 1934.

phie de Jacques Cartier qu'une histoire de la Découverte de notre pays et le premier tome d'une histoire du régime français au Canada"

Les trois premiers chapitres, consacrés à la découverte du Nouveau-Monde puis à celle de l'Amérique du Nord, sont apparemment arides; mais il ne faut pas s'arrêter à cette apparence, car les événements qui se produisent au moyen âge concernant l'expansion des anciens peuples de l'Europe sont d'un intérêt exceptionnel. Une société déjà vieillie fait place à un monde nouveau. Les grandes découvertes du moyen âge conduisent Christophe Colomb à la découverte de l'Amérique. Espagnols, Portugais, puis Français, Anglais affrontent l'Atlantique.

Dans les trois derniers chapitres, M. l'abbé Groulx fait revivre cette merveilleuse époque de la découverte du Canada par Jacques Cartier: premier et deuxième voyages, Cartier et Roberval.

Dans un style d'une grande sobriété, l'auteur nous donne une tranche d'histoire tout à la fois réelle et merveilleuse.

C.-J. MAGNAN.

LES EXERCICES D'OBSERVATION

La REVUE FAMILIALE D'ÉDUCATION, citée par l'École, de Paris, vient de clore une étude de M. SCHWEISGUTH-WIDMANN sur les exercices d'observation. L'auteur voudrait voir les enfants apprendre par l'observation en restreignant le plus possible l'usage des livres. En conclusion nous lisons:

Les méthodes que nous avons préconisées se justifient fort bien d'une façon théorique par tout ce que la psychologie moderne nous a appris de l'enfant; mais elles sont déjà justifiées par l'expérience; il n'y a pas d'école nouvelle qui ne les emploie plus ou moins, et on peut en voir les résultats.

Un jardin d'enfants nourrit les oiseaux en hiver et note chaque jour la température; un autre élève des cobayes, des canards, des perruches, un lézard... Dans une école Montessori les petits cirent leurs chaussures, encaustiquent le parquet; dans une autre les grands construisent baromètre et thermomètre, entreprennent des études sur l'art roman. L'exemple le plus complet de l'observation envahissant tout l'enseignement est sans doute donné par les écoles Decroly: grand jardin, nombreux animaux, collections, promenades pour visiter des musées et des usines, petits voyages... Il y règne une activité, une joie au travail fort sympathique prouvant mieux que tous les raisonnements combien une éducation vivante peut aider les enfants à se développer harmonieusement.

Loin de nous la pensée de discuter l'utilité, la nécessité même de l'observation. Mais habituons aussi nos élèves à ne pas croire seulement ce qu'ils peuvent voir. Nous arriverions vite à un matérialisme tel, que nos enfants mettraient vite en doute ce qu'ils ne peuvent pas observer et qu'ils doivent pourtant savoir.

De plus, voulez-vous nous dire si la méthode d'observation appliquée totalement, intégralement est compatible avec les programmes qu'une classe est tenue de parcourir dans une année de neuf mois de travail?

On nous a signalé le fait d'un inspecteur visitant une école publique, à l'heure de la lecture expliquée. L'élève lisait à haute voix: "Un moine accroupi..."—"Mon petit, avez-vous déjà vu un moine accroupi?"—"Non, monsieur l'inspecteur." Par-dessus la tête de l'enfant, l'inspecteur s'adressa au maître: "Après cette lecture, on devrait observer un moine accroupi! Il y a un tableau représentant un moine accroupi à l'église Sainte-Germain-des-Prés. Il faudrait aller voir ce moine accroupi!"

Comme quelques minutes auparavant, le même inspecteur avait préconisé la visite du Museum afin d'y voir un loup, on peut se demander si la journée entière aurait suffi à une lecture expliquée d'une douzaine de lignes! Il est vrai que des élèves, de leurs yeux, auraient vu un loup et observé un moine accroupi!

NÉCESSITÉ DE L'ÉDUCATION

But moral et social de l'éducation

Comment réaliser l'éducation

NÉCESSITÉ DE L'ÉDUCATION.—L'éducation—et une éducation intégrale—est indispensable à l'enfant. Il s'ignore lui-même. Il ignore son origine et sa destinée. Il est incapable de prendre soin de sa santé, d'augmenter ses forces, de développer la souplesse de ses membres.

Il ignore les ressources et les richesses de son esprit. Comment exercerait-il ses facultés d'une façon intelligente et progressive ?

A plus forte raison est-il incapable de se former seul à la vertu, de résister à ses mauvaises inclinations, de corriger les travers de son caractère, d'affermir sa volonté dans le bien, d'accomplir les actes qui procurent et développent la vie surnaturelle.

Il ignore ses devoirs envers la société. L'éducation lui fera connaître ses obligations envers le prochain et envers la patrie.

La nécessité de l'éducation apparaît encore dans tout son jour si l'on considère la faiblesse de l'enfant en face de tant d'ennemis qui le guettent. Il faut le protéger, l'habituer à une lutte qui durera toute sa vie et dont il doit sortir vainqueur.

Ainsi, l'éducation décide généralement de la vie de l'enfant. S'il reçoit une bonne direction, de bons principes, presque toujours il y est fidèle ; laissé à lui-même, il serait comme un vaisseau privé de boussole. Voilà la raison de l'acharnement avec lequel les bons et les méchants se disputent l'enfant. "La guerre n'est plus aux chemins creux, disait un jour Clémentine ; elle est à l'école, elle a pour enjeu l'âme de l'enfant".

BUT MORAL ET SOCIAL DE L'ÉDUCATION.—Si elle n'est pas profondément morale, l'éducation mutile l'enfant. Mais on est loin de s'entendre sur la morale qui doit servir de base à cette formation.

Certains éducateurs ont prôné une morale sans obligation ni sanction, qui ruine, en réalité, toute religion et toute morale.

D'autres proposent une obligation qui tirerait toute sa valeur de la sociologie et de la solidarité sociale. Or, la sociologie est une science informe, et la solidarité ne saurait donner à la morale une base solide.

D'autres encore ont prétendu que la morale consiste à obéir à la raison. C'est faire de chacun de nous un homme-dieu qui ne dépend que de lui-même.

Enfin, on a essayé de construire une "morale scientifique". C'est méconnaître la science elle-même, qui n'est ni morale ni immorale. "Elle est bonne à constater ce qui est, dit M. Henri Poincaré. Elle nous donne des *indicatifs*, tout au plus des *optatifs*, non des *impératifs*".

Morale sociologique, morale de solidarité, morale scientifique, morale Kantienne, morale indépendante, morale évolutionniste, etc., de quelque dénomination qu'elles s'affublent, toutes s'accordent pour être des morales sans Dieu. Or, une morale sans Dieu est une morale sans fondement et sans efficacité.

La seule morale digne de ce nom est celle qui est basée sur l'enseignement du Christ. L'idéal qu'il nous propose est sublime. "Soyez parfait, dit-il, comme votre Père céleste est parfait". Quelle philosophie humaine pourrait être comparée à cette formule qui contient tous les devoirs, implique toutes les perfections de notre nature, embrasse les intérêts du temps et ceux de l'éternité !

L'éducation doit se proposer un but social, ce qui ne veut pas dire qu'elle doit élever l'enfant pour la société, comme le voudraient Comte et les utilitaristes. Une telle conception est étroite et laisse de côté les devoirs envers Dieu et envers soi-même.

A notre époque, cette éducation devient de plus en plus nécessaire. L'école sans Dieu développe un individualisme excessif en bornant les aspirations de l'enfant à son existence terrestre. Une conséquence logique en découle : jouir le plus possible, écarter tout ce qui est

obstacle à la jouissance, ne penser qu'à soi, se désintéresser du bien public, oublier le précepte qui ordonne d'aimer son prochain comme soi-même.

L'école catholique doit réagir contre cet égoïsme en insistant sur les devoirs envers les parents et envers les maîtres, envers le prochain, envers la patrie. L'éducation est, avant tout, *humaine*, mais elle est aussi *nationale*.

Ajoutons que l'éducation religieuse forme éminemment l'enfant à son rôle social. Elle lui apprend à voir Dieu dans son prochain, à aimer ses semblables, à leur faire du bien; elle lui fait voir dans ses parents, ses maîtres, les membres du clergé et des congrégations religieuses, les représentants de l'autorité civile, des images de Dieu qu'il doit respecter et des intermédiaires par lesquels il manifeste ses volontés.

COMMENT RÉALISER L'ÉDUCATION.—De ce qui précède, nous pouvons déduire que, pour réaliser l'éducation, il faut:

1. *Faire la guerre aux défauts de l'enfant et réprimer ses instincts pervers*: ceux qui se rapportent à la *sensualité*, comme la gourmandise et la paresse; ceux qui tiennent à la *légèreté*: dissipation, étourderie, inconstance; ceux qui tiennent à l'*orgueil*: amour-propre, vanité, susceptibilité, arrogance, entêtement, esprit de contradiction, désobéissance, colère, envie, jalousie, duplicité, égoïsme, etc.

2. *Cultiver en lui toutes les vertus, tous les sentiments nobles et généreux*: l'esprit de renoncement en lui apprenant à se mortifier, à ne pas satisfaire ses goûts et ses caprices; l'esprit de justice en l'habituant à rendre à chacun ce qui lui est dû; l'esprit de respect en lui faisant observer les règles de la politesse et du savoir-vivre; l'esprit d'obéissance et de soumission, l'esprit d'ordre et de propreté, l'esprit de droiture et de franchise, l'amour du beau, du vrai et du bien; les vertus chrétiennes et surtout les vertus théologiques: la foi qui ouvre l'entendement à un monde invisible, l'espérance qui fortifie le cœur par la perspective d'une félicité méritée, la charité qui rend Dieu sensible dans les froides ombres de la vie.

3. *Fortifier sa volonté*. Le soutenir et le diriger dans sa lutte contre ses caprices et son impulsivité, ses penchants vicieux et ses instincts grossiers; cultiver harmonieusement ses facultés en donnant la primauté à la raison; l'obliger à faire des efforts soutenus pour acquérir de bonnes habitudes; ne pas se contenter de lui faire connaître le bien, mais le lui faire aimer et pratiquer; et surtout lui inculquer fortement l'idée du devoir.

4. *Préparer son avenir temporel et son avenir éternel*. Son avenir temporel en se basant sur l'ensemble de ses aptitudes pour l'orienter dans le choix d'un état de vie, en évitant de lui donner des aspirations irréalisables ou trop au-dessus de sa condition, ou en le dirigeant vers une profession qu'il est incapable d'exercer.

Préparer son avenir éternel en lui donnant des convictions ardentes et profondes qui le porteront à l'accomplissement de tous ses devoirs et le maintiendront dans la voie du bien.

L. RIBOULET.

LE CHANT A L'ÉCOLE

Nous commençons, avec la présente livraison, la publication d'une série de leçons sur le *chant à l'école*. Nous recommandons ces leçons à l'attention du personnel enseignant. L'enseignement du chant est éducatif: il forme le goût, fait aimer le beau et le bien. Il développe les organes de la voix, habitue l'enfant à bien prononcer et à bien articuler. Par l'exercice du chant, l'enfant se met en mesure de prendre une part active et intelligente aux exercices du culte catholique.

Nous recommandons en outre aux instituteurs et aux institutrices, religieux et laïques, le "Chant à l'École", excellente méthode qui a pour auteure une Sœur de la Congrégation de Notre-Dame. On peut se procurer cette méthode en s'adressant à la Maison Mère de la C. N.-D., 3040 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Prix, 50 sous, avec escompte de 20 %.

C.-J. M.

LE CHANT A L'ÉCOLE

L'étude élémentaire de la langue musicale et sa mise en action par le chant est présentée sous ce titre aux maîtres de l'enseignement primaire.

Si l'on veut que le chant soit réellement une force éducative, sa pédagogie doit être méthodique et pratique comme celle des autres matières du programme d'étude.

Pour chanter, il faut étudier l'a. b. c. de la musique, c'est-à-dire le solfège. C'est un principe fondamental dont aucune raison ne permet de s'écarter. Faire apprendre les morceaux par cœur ne mène à rien, puisque tout est à recommencer chaque fois. On peut ainsi suffire, en passant, à une nécessité pressante, mais suivre habituellement un tel système n'est pas digne d'un enseignement éclairé.

Les avantages qui résultent de l'enseignement du chant au point de vue éducatif sont nombreux.

"Le chant habitue les enfants à se bien tenir, à porter la tête droite, à respirer largement, à entendre leur voix; en outre, tout ce qui est gagné du côté du chant est gagné aussi, pour l'aisance et la netteté, du côté de la diction et de l'articulation."

Le chant forme le sens de l'oreille en même temps que l'organe de la voix: il apprend à écouter autant qu'à parler. Il développe les qualités d'attention et de discipline, les facultés d'observation et d'analyse, stimule la volonté et tient l'esprit toujours en éveil.

Le chant révèle aux enfants le côté esthétique des choses. Son action, à la fois physiologique et psychologique, atteint les profondeurs de l'âme. Donc, le professeur qui est avant tout éducateur s'occupe non seulement des matières strictement obligatoires, mais considère le chant comme un puissant auxiliaire de développement intellectuel et de formation morale.

Les honorables membres du Comité de l'Instruction publique et les autorités scolaires comprennent parfaitement les avantages du chant enseigné par le solfège dans nos écoles primaires.

Trois faits le prouvent:

1° L'approbation de notre méthode intitulée "Chant à l'École" par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique dans sa session de mai 1925;

2° La bienveillance avec laquelle Monsieur l'Inspecteur général des écoles normales nous offre une page dans son importante revue *l'Enseignement primaire*;

3° L'intelligent appui que nous donne Monsieur C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires, en insérant un programme de chant pour chaque année du cours dans sa "Répartition mensuelle."

Le chant par le solfège, si hautement apprécié et recommandé par ceux qui s'occupent de notre éducation nationale, peut-il être enseigné à l'école primaire?—Oui, avec le concours des maîtres et des maîtresses, comme cela se pratique dans les autres pays. L'enseignement du chant, pas plus qu'un autre, ne s'improvise; il faut:

a) s'initier

b) le vouloir.

a) A l'aide d'une méthode qui étudie les principes un à un, le professeur doué d'une voix juste s'assimilera graduellement les notions de solfège et pourra les transmettre avec facilité à ses élèves.

Dès le mois prochain, on trouvera dans les pages de *l'Enseignement primaire* une leçon pratique de "Chant à l'École".

Mais que fera le maître ou la maîtresse qui ne chante pas? Mademoiselle Bernadette Bédard, institutrice à l'Académie Saint-Roch de Québec, a résolu la question. Nous avons été témoin, en juin dernier, des succès obtenus par sa classe. L'une de ses élèves donne la leçon de chant: la petite sous-maîtresse vocalise des sons, ses compagnes indiquent les sons vocalisés, par des chiffres. Après la dictée, le contrôle des copies montre qu'à peu près la moitié des élèves n'ont pas de faute. N'est-ce pas étonnant? Mademoiselle Bédard, grâce à son dévouement et à son intelligente initiative, a accompli un travail vraiment digne d'éloge.

Le temps manque, dira-t-on, pour le "Chant à l'École". On trouvera du temps pour cet enseignement, s'il est commencé dès la première année d'étude. Les tout petits ont peu de matières à

étudier et sont incapables de s'appliquer longtemps à une même chose; alors la leçon de chant interviendra, à titre de délassement, pour soulager ces "attentions enfantines".

Les jeunes ont une facilité étonnante, à part quelques exceptions, pour se familiariser avec les sons de la gamme qu'ils répètent sous des formes différentes; ils y trouvent un contentement toujours nouveau. Monsieur l'Inspecteur général des écoles primaires, dans sa "Répartition mensuelle", alloue dix à quinze minutes chaque jour.

b) Il faut, en second lieu, vouloir. Que les maîtres et les maîtresses se convainquent, tout d'abord, de l'importance et des avantages du chant enseigné par le solfège, méthode qui, entreprise avec courage, poursuivie avec persévérance, donne de si beaux résultats.

Faire participer tous les enfants de nos écoles aux bienfaits de la musique vocale—bienfaits individuels, patriotiques et religieux—les initier au chant grégorien, c'est répondre au désir exprimé par notre Très Saint Père le Pape, dans sa constitution apostolique: "Divini cultus".

Ces considérations peuvent, semble-t-il, stimuler la volonté et la déterminer à entreprendre une si noble tâche.

UNE RELIGIEUSE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

DOCUMENTS SCOLAIRES

UN CONGRÈS D'INSTITUTEURS AUX TROIS-RIVIÈRES

**Le 4 juillet 1934, à l'occasion du 3^{ème} centenaire
de cette ville**

Le Cercle catholique des Instituteurs des Trois-Rivières, avec la haute approbation du Comité des Fêtes religieuses du troisième centenaire, avait organisé un congrès d'instituteurs catholiques, qui a été tenu le 4 juillet dernier dans la salle académique du monastère des Dames Ursulines des Trois-Rivières. Ce congrès, placé sous le patronage de la commission scolaire des Trois-Rivières, remporta un succès bien mérité.

Ce congrès fut présidé avec tact et dignité par M. Omer-Jules Desaulniers, instituteur et président du Cercle. Son Excellence Mgr Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières; l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique; M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Écoles normales; M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires; MM. les inspecteurs régionaux Paquin et Lamarre; MM. les inspecteurs Letarte, Poitras, Auger, Hamelin.

MM. Nérée Tremblay et Z. Tousignant, professeurs à l'École normale Laval; M. Charles Denhey, vice-président de l'Alliance catholique des instituteurs catholiques de Montréal; M. A.-A. Letarte, président de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, de Québec; M. l'abbé Henri Vallée, principal de l'École normale des Trois-Rivières; M. J.-A. Trudel, président de la commission scolaire des Trois-Rivières; un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices laïques; les Dames Ursulines, en très grand nombre, honorèrent le congrès de leur présence. Y vinrent aussi de fortes délégations des Sœurs de l'Assomption et des Filles de Jésus; plusieurs Frères des Écoles chrétiennes, de l'Instruction chrétienne; des religieux Franciscains et un grand nombre de prêtres séculiers.

Voici le programme du congrès:

I. A LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH:

9 hres a. m. Messe dite par S. E. Mgr A.-O. Comtois, évêque auxiliaire.

Sermon: "La Mission de l'instituteur laïc", M. l'abbé J.-L. Beaumier, aumônier du Cercle.

II. A LA SALLE DE RÉCEPTION DU COUVENT DES URSULINES:

10 hres a. m. Bienvenue. M. Omer-Jules Desaulniers, président du Cercle.

Allocutions de M. A.-A. Letarte, président, Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École normale Laval, et de M. Charles Denhey, vice-président, Alliance catholique des Professeurs de Montréal.

Présentation: M. Omer-Jules Desaulniers:—"L'Histoire Nationale à l'École Primaire", par M. G.-H. Hamel, instituteur aux Trois-Rivières.

Remerciements: M. Nérée Tremblay, professeur à l'École normale Laval et membre du Conseil de l'Instruction publique.

Présentation: M. J.-A. Paquin, inspecteur régional:—"Le Patriotisme Régional", par M. le Commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des Écoles normales.

Remerciements: M. J.-A. Trudel, N. P., président de la Commission scolaire des Trois-Rivières.

2 hres p. m. Présentation: M. l'abbé Henri Vallée, inspecteur ecclésiastique des écoles des Trois-Rivières:—"L'Éducation Nationale", par M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal.

Remerciements: M. l'abbé Albert Tessier, préfet des études au Séminaire St-Joseph.

Avant la clôture de la séance par Son Excellence Mgr Comtois, l'honorable Mr Delâge exprima le désir suivant: "Si M. l'abbé Groulx veut bien me fournir le texte de sa conférence, si pleine de leçons opportunes, je verrai à faire imprimer son excellent travail et à le faire distribuer dans les écoles."

3¼ hres p. m. Photographie des congressistes.

4 hres p. m. Promenade historique.

III. A L'ACADÉMIE DE LA SALLE:

6 hres p. m. Dîner offert aux congressistes, par la Commission scolaire des Trois-Rivières. Président: M. le notaire J.-A. Trudel, président de la Commission scolaire.

9 hres p. m. Manifestation de la jeunesse trifluvienne, sous le patronage de la Commission scolaire des Trois-Rivières.

Pose de la première pierre du FLAMBEAU.

**LE 25^e ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE
SAINT-JOSEPH, DE HULL**

Les 23, 24 et 25 juin dernier, l'École normale de Hull a célébré brillamment ses noces d'argent. Les fêtes avaient été placées sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa. Elles furent magnifiques, grâce au zèle de l'Amicale des Anciennes élèves.

Au cours des fêtes, on a rappelé le zèle du premier Principal de l'École normale de Hull, Mgr S. Corbeil, éducateur émérite, qui donna à l'école jubilaire une organisation pédagogique de première valeur. Le souvenir du deuxième principal, M. l'abbé P. Courte, a été également rappelé. Un hommage mérité a été rendu aux premières directrices de l'École normale de Hull, les révé-

rendes Mères Saint-Albert et Saint-Bruno, cette dernière actuellement Supérieure générale des SS. Grises de la Croix, et Sœur Marie-de-la-Miséricorde, directrice de l'École normale de Ville-Marie depuis un an.

Le premier instituteur laïque de la maison, M. Albert Bouvrette, décédé, ne fut pas oublié.

Le Principal actuel de l'École est Mgr J. Charbonneau, M. Roch Aubry, y est professeur laïque; la révérende Mère Saint-Émile est la Supérieure, et la révérende Sœur Saint-Adolphe, la directrice.

Nommons aussi: la distinguée présidente de l'Amicale, Mlle Noëlla Bélanger, organisatrice des fêtes du conventum; la présidente du Cercle d'Étude, Mme G. Terrien, et la fondatrice de la bourse de l'Amicale, Mme Sylva Kiff.

A l'École normale de Hull félicitations et meilleurs vœux.

UN JUBILÉ D'ARGENT A L'ÉCOLE NORMALE DE SAINT-HYACINTHE

Les 17 et 18 juin dernier, l'École normale de Saint-Hyacinthe a célébré dignement le jubilé d'argent de son distingué Principal, M. l'abbé Lucien Bernard. Placées sous le double patronage de Son Excellence Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe et du Surintendant de l'Instruction publique, les fêtes jubilaires furent magnifiques.

Au cours de la célébration, M. l'abbé Bernard fut décoré officiellement de l'Ordre du Mérite Scolaire, 3^e degré: Très Méritant.

M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires, représentait l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE RÉGIONALE DE SAINTE-URSULE

Le couvent de Sainte-Ursule, dirigé par les Sœurs de la Providence, est devenu une grande et prospère institution. Reconnue officiellement comme école ménagère régionale, possédant une vaste ferme que le Ministère d'Agriculture a placée sur la liste des Fermes de démonstration, le couvent de Sainte-Ursule s'efforce de favoriser l'enseignement agricole en le combinant avec succès avec l'enseignement classique. Un pensionnat de petits garçons et un pensionnat distinct de petites filles lui permettent de donner à son école d'application, où enseignent les élèves de son école ménagère, un caractère vraiment pratique.

La clôture de son année scolaire 1933-34 a été présidée par Mgr Boulay, enfant de la paroisse.

M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles normales, et enfant de la paroisse, lui aussi, représentait officiellement le Surintendant de l'Instruction publique.

M. J.-A. Paquin, Inspecteur régional, et M. J.-E. Roy, agronome, étaient aussi présents, ainsi que la révérende Jeanne-de-Marie, provinciale, et M. le Maire de la paroisse, N. Saint-Louis.

M. l'abbé J.-Ephrem Lamy, curé de la paroisse, a remercié les orateurs.

Au début de la séance, une élève de 9^e année, présenta un rapport très intéressant sur les activités de l'École ménagère régionale de Sainte-Ursule de 1928 à 1934.

ALLIANCE CATHOLIQUE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL, SECTION DES INSTITUTRICES

La fin du printemps réservait aux membres de l'Alliance catholique, section féminine, un plaisir délicat: celui d'apprécier Mlle Marguerite Beaudoin dans une causerie ayant pour titre "A propos de géographie", et d'applaudir les interprètes qui exécutèrent le programme de notre réunion plénière, le vendredi, 1^{er} juin 1934.

Mlles Laurette Toupin, institutrice à l'école Sainte-Cécile, et Juliette De Quoy, institutrice à l'école Saint-Barthélemy, ouvrirent brillamment cette petite fête de famille aux accords de la marche "O Canada", composition par Omer Létourneau. Mlles Toupin et De Quoy donnèrent encore, au cours de la soirée, "Danse hongroise", N° 5 de Brahms, et une jolie valse.

Mlle la présidente souhaita la bienvenue à M. l'aumônier Henri Jasmin, à Messieurs les abbés J.-A. Forget, Eustache St. Maurice et Eugène Gareau, à Messieurs les assistants-directeurs A.-C. Miller et L.-P. Lussier, à Messieurs les inspecteurs d'écoles C.-A. Shaffer, R. Côté et J.-M. Caron, à M. le principal L.-Louis Seize, puis, salua avec émotion, M. Victor Doré qui, à peine remis d'une sérieuse indisposition et malgré ses lourdes fonctions, avait trouvé le temps de venir présider la seconde et dernière réunion de l'année.

"Qu'à nos souhaits de bienvenue, dit Mlle la présidente, se joignent ceux que nous formulons pour votre entier rétablissement, afin que vous puissiez continuer allègrement, comme par le passé, à la Commission des écoles catholiques votre précieuse activité."

Mlle Suzanne Denhey, secrétaire, donna lecture des minutes de la réunion de l'hiver, et Mlle Germaine Richard, trésorière, fit connaître à l'assemblée l'état prospère de nos finances. Mlle Jeanne Filion, institutrice à l'école Saint-Alphonse d'Youville, chanta gentiment "Au Caprice du Vent"; l'assistance applaudit et la rappela.

Les suggestions de Mlle Marguerite Beaudoin, institutrice à l'école Saint-Ambroise, au sujet de l'enseignement de la géographie intéressèrent particulièrement l'auditoire. Les lignes qui suivent sont de notre jeune amie.

"Nos meilleurs pédagogues sont unanimes à dire que la géographie et l'histoire sont les deux "matières les plus mal enseignées dans nos écoles. C'est un secret de polichinelle; aussi les avis "ne manquent pas pour apporter quelques améliorations. Deux se recommandent surtout à "l'attention du professeur: la classe-promenade et la classe-film. Comme le dit bien Monsieur "J.-M. Manning, dans son dernier article qui est à lire et à méditer, rien ne remplacera l'ensei- "gnement visuel pour certaines matières. Pour pénétrer au cerveau, fions-nous plus aux yeux "qu'aux oreilles et nous aurons fait un grand pas dans le bon chemin". Pour ce qui est de la classe- "promenade, Mlle l'institutrice dit: "Organisons donc des excursions, afin de faire voir aux élèves "ce que sont des accidents géographiques: le mont Royal, le fleuve Saint-Laurent, ce qu'est une "ville avec ses grandes artères, ses tramways et autres moyens de transport, ses manufactures, "ses industries, ses maisons de commerce, son Hôtel de Ville, ses grands édifices, ses maisons "d'éducation, ses musées, ses endroits et monuments historiques, ses universités et écoles d'études "commerciales, sociales et techniques, son port océanique. Il faudrait donner à l'élève l'occasion "de voir sur films la géographie des pays. Il existe déjà de très beaux films éducationnels sur "divers aspects de la géographie qu'on pourrait obtenir assez facilement, comme ceux des com- "pagnies ferroviaires ou de certaines compagnies d'assurance. Avec les explications que donne- "rait le professeur, ces reproductions filmées complèteraient l'étude d'une région ou d'un pays."

Mlles Marie-Anna Beauchamp, institutrice à l'école Saint-Roch, Rolande Bourgeoys, ins- titutrice à l'école Saint-Ambroise, et Juliette Morin, institutrice à l'école Notre-Dame-de-la- Défense, présentèrent "L'intime Souffrance" (drame en un acte par Antonin Proulx) et se tirèrent avec honneur de leur tâche difficile.

Monsieur l'abbé Eugène Gareau fut très écouté au cours de l'analyse qu'il fit de la cause- rie de Mlle Marguerite Beaudoin. Monsieur Victor Doré apprécia le travail de M. le visiteur des écoles du district nord et dit qu'il était heureux de le compter au nombre de ses collaborateurs.

Mlle Berthe Lagacé, institutrice à l'école Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, récita fort gracieu-

sement "Les deux Pensées", par le docteur Alfred Morissette, et "J'ai rêvé d'elle" par Édouard Chauvin. L'assistance ne lui cacha pas sa joie de l'entendre encore, aussi Mlle Lagacé dut-elle réapparaître sur la scène.

Monsieur Victor Doré, dont la parole ne désappointe jamais son public, clôtura brillamment cette soirée de l'Alliance, par une fine allocution.

Au nom de ses collègues, une jeune institutrice présenta à Mlle Lise Savoie une magnifique gerbe de roses rouges.

Avant de se disperser, on procéda à l'élection d'un nouveau comité de régie.

Mlle Sara Bourbonnais, directrice de l'école Saint-Barthélemy, fut élue présidente.

Mlles Marguerite Beaudry et Jeanne Maillé, nommées conseillères pour le district nord.

Mlle Germaine Richard, institutrice à l'école Saint-Marc, (filles) devient vice-présidente.

Mlles Jeanne Des Ormeaux et Judith Côté, élues conseillères pour le district est.

Mlle Suzanne Denhey, directrice de l'école Dollard-des-Ormeaux, nommée trésorière.

Mlles Gabrielle Caron et Dorothée Laberge élues conseillères pour le district ouest.

Mlle Berthe Gagnon, institutrice à l'école Saint-Eusèbe, à la charge de secrétaire.

Mlles Laure Marcoux et Angélique Roy nommées conseillères pour le district centre.

Nous prions, Mesdames les représentantes du nouveau conseil de l'Alliance catholique, section féminine, d'accepter avec nos sincères félicitations nos meilleurs souhaits de succès pour l'avenir.

LISE SAVOIE, institutrice, secrétaire.

LE CERCLE D'ÉTUDE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC

Activités du Cercle d'Étude des Instituteurs Catholiques de la ville de Québec durant l'année 1933-34

Sous la direction spirituelle de M. le Chanoine Ulric Perron, et sous la présidence active et distinguée de M. Théo Lessard, le Cercle d'Étude a tenu dix assemblées. Nos Instituteurs ne perdent aucune occasion d'agrandir le cercle de leurs connaissances et comprennent que, si l'union importe dans toutes les carrières, elle est nécessaire surtout dans celle de l'enseignement.

Au cours de ces réunions, nous avons eu comme invités d'honneur et conférenciers: Le Révérend Père Primeau, directeur de la Villa Manrèse, qui avait pris pour sujet: "Pelérinage en Terre Sainte"; M. l'abbé G. Déchesne, Professeur au Séminaire: "L'Apostolat laïque et l'Éducateur"; M. Lionel Bergeron, Secrétaire du Dépt de l'Inst. publique: "L'Instituteur d'autrefois et celui d'aujourd'hui"; Le Lt-Colonel G.-E. Marquis, Chef des statistiques de la Province: "Souvenirs d'un voyage en Afrique"; M. Théo. Lamontagne, Statisticien agricole: "Importance de la statistique agricole".

Onze instituteurs ont fait la biographie et commenté les meilleures œuvres de quelques-uns de nos principaux hommes canadiens: Ce sont: M. G. Brière, sujet: "Monseigneur P. Briand"; Wilfrid Beaumont: "Calixa Lavallée"; Ths-L. Tremblay: "Louis Fréchette"; Henri Lesage: "Octave Crémazie et Louis-Joseph Papineau"; A. Martin: "Le Cardinal Taschereau"; Eug. Picard: "Sir Wilfrid Laurier"; Laurent Lemay: "Albert Lozeau"; J.-A. Rhéaume: "Pierre Boucher de Boucherville"; J.-E. Hamel: "Mgr P.-E. Roy"; Léo Poulin: "F.-X. Garneau"; Roland Nadeau: "Sir Lomer Gouin".

A sa dernière assemblée le Cercle a généreusement récompensé les conférenciers.

Les Membres du Bureau de Direction pour l'année 1934-35 sont: Président, M. Théo. Lessard; Vice-Président, Cyrice Blanchet; Secrétaire-Trésorier, Hervé Morissette; Ass. Secrétaire, A. Rhéaume; Bibliothécaire, C. Tanguay; Ass. Bibliothécaire, Eug. Picard; Directeurs, MM. U. Fortin, R. Gravel et F. Lemieux.

Par le Secrétaire,

H. MORISSETTE.

MÉTHODOLOGIE

LEÇON D'HISTOIRE NATIONALE À DES ÉLÈVES DE HUITIÈME ANNÉE

Le premier voyage de Jacques Cartier

REVUE: Précurseurs de Cartier.

LEÇON NOUVELLE: Premier voyage de Cartier.

PLAN

I—ENTRÉE EN MATIÈRE:

- A) Célébration du quatrième centenaire de la découverte de notre pays.
- B) Rôle de Cartier:
 - a) Portée: Il dote sa patrie d'un continent.
 - b) Antécédents: Naissance à Saint-Malo en 1491.
Fils de marins—parents pauvres.
Vocation de marin: apprentissage.
Mariage.

II—DÉVELOPPEMENT DU SUJET:

- A) *Mobiles du premier voyage de Cartier:*
 - a) Élan des peuples européens vers le Nouveau-Monde.
 - b) Leur rivalité coloniale.
 - c) Les explorations récentes de Verrazzano.
 - d) Un incident de voyage du Breton NICOLAS DON.
 - e) Les instances auprès du roi du vice-amiral de Bretagne.
- B) *L'expédition:*
 - a) Préparatifs: 12 mars 1534, le roi décide le voyage.
Recrutement de l'équipage—60 hommes.
Difficultés.
Serment de fidélité au service du roi.
 - b) Départ des deux vaisseaux du roi, 20 avril.
 - c) Traversée: 20 jours.
 - d) Arrivée à Terre-Neuve—Bonavista.
 - e) Explorations:
 - En mai —Baie Sainte-Catherine.
 - En juin —Côte du Labrador: Havres Blanc-Sablon, Brest, Shebatika, Iles de la Madeleine—Brion.
 - En juillet—Baie des Chaleurs.
Baie de Gaspé—Relations avec les indigènes—plantation d'une croix avec écusson royal—mécontentement des Sauvages—apaisement—Taignoagny et Domagaya.
 - f) Retour en 20 jours.
- C) *Résultats:*
 - a) Reconnaissance du golfe Saint-Laurent.
 - b) Prise de possession de la péninsule de Gaspé.

- c) Espoir de conversion des Sauvages.
- d) Vif enthousiasme à Saint-Malo.
- e) Résolution immédiate d'une seconde expédition..

III—CONCLUSION.

DÉVELOPPEMENT

La découverte de Colomb avait déterminé une série d'expéditions vers l'Amérique. Les souverains d'Angleterre, de Portugal et de France tentèrent des découvertes dans le Nouveau-Monde. En 1497, le roi d'Angleterre chargea d'une expédition le marin Cabot, génois d'origine: celui-ci aborda à l'île du Cap-Breton, côtoya la partie sud de Terre-Neuve et remarqua les îles Saint-Pierre et Miquelon. Dans un second voyage, en 1498, il suivit la côte orientale de l'Amérique du Nord sur une distance de plusieurs centaines de milles. Le portugais Gaspar Corte Real, qui s'intéressait vivement aux nouvelles découvertes, obtint de son roi, le 12 mai 1500, des lettres patentes très précises; celui-ci "le nommait gouverneur de toute contrée ou île qu'il pourrait découvrir, dans les limites où s'exerçait l'autorité de sa Couronne"... On attribue généralement à Corte Real la découverte de Terre-Neuve. Déjà à cette époque, les Basques (Français et Espagnols), les Bretons et les Normands faisaient la pêche de la morue et de la baleine sur le grand Banc de Terre-Neuve et sur les côtes du Canada; Jean Denys de Honfleur aurait navigué sur le Saint-Laurent, en 1506; en 1523, François 1^{er}, roi de France, confie le soin d'une expédition à Verrazzano, navigateur florentin qu'il avait pris à son service. Ce dernier fit trois voyages en Amérique: en 1523, il longea les côtes de l'Amérique septentrionale, de la Floride à l'île du Cap-Breton; on n'a pas de récit de son voyage de 1526; en 1528, il aborda aux parages du Rio de la Plata. Le célèbre et infortuné navigateur ne reparut plus.

Jusqu'ici donc, personne n'a encore exploré officiellement la terre ferme, le continent. Cartier fut le premier à pénétrer au cœur même du Nouveau-Monde et à jeter ici les fondements d'une œuvre durable.

Avant de raconter le premier voyage de découverte de Cartier, étudions un peu ses antécédents. Cartier naquit à Saint-Malo, dans la province française de Bretagne, en 1491. Son père, Jamet ou peut-être Jean Cartier, était marin. Cartier avait frères et sœurs; on connaît entre autres les noms de Lucas, de Jeanne, Bertheline, Thomase. La famille était plutôt pauvre. L'enfance de Cartier se passa sur la grève et dans les eaux du port de Saint-Malo. Adolescent, il écoutait avec beaucoup d'intérêt les récits de pêche lointaine et il n'avait pas de désir plus grand que celui de devenir plus tard "marin". Dès 1510, les Bretons faisaient de fréquentes expéditions de pêche aux bancs de Terre-Neuve. Cartier y prit certainement part de bonne heure, sans doute avant sa vingtième année, d'abord comme mousse, puis novice et matelot. Peu à peu, il devint habile dans l'art de la navigation de son époque. Devenu maître-pilote, Cartier épouse, en 1520, Catherine Des Granches, appartenant à l'une des plus riches et des meilleures familles de Saint-Malo. Bientôt après, il reprend ses campagnes de pêche et de négoce. Les expéditions au Brésil n'étaient peut-être pas moins fréquentes alors que les expéditions à Terre-Neuve; Cartier prenait part aux unes et aux autres.

C'était l'époque des expéditions vers l'Amérique. Les souverains de l'Europe occidentale voulaient dominer les uns sur les autres. Ils n'avaient qu'une ambition: acquérir de la gloire et du prestige, affermir leur couronne, étendre leurs domaines et leur influence, multiplier leurs ressources... Espérant tout cela du Nouveau-Monde, chacun n'avait rien tant à cœur que de s'y implanter le premier. Au courant de toutes ces expéditions, doué d'un patriotisme ardent, désireux d'augmenter le prestige et la puissance de son pays par de nouvelles découvertes, Cartier exposa au vice-amiral de France, Philippe de Chabot, seigneur de Brion, son compagnon d'enfance et son ami, "le généreux dessein de reprendre la mission interrompue par la fin tragique de Verrazzano". Le roi de France fut heureux de confier à Cartier l'organisation d'un premier voyage vers les terres nouvelles. C'était au mois d'octobre 1533.

Deux expéditions suivirent immédiatement: l'une en 1534, l'autre en 1535. D'après ce que nous venons de voir, voici quels sont les motifs qui ont surtout influencé François 1^{er}: L'élan des peuples européens vers le Nouveau-Monde; la rivalité coloniale de ces mêmes peuples; les voyages de Verrazzano. Peut-être aussi, un incident de voyage du breton Nicho-

las Don, qui a recueilli sur une côte de l'or et des bijoux, ou encore, les instances, auprès du roi, de Charles de Mouy, vice-amiral de Bretagne.

Le 12 mars 1534, François 1^{er} ordonna de faire le versement de 6000 livres entre les mains de Jacques Cartier, capitaine de mer dans les ports de Saint-Malo. Celui-ci était "plus qu'un aventurier courageux, plus qu'un patriote ambitieux", il était un grand chrétien et un apôtre de la foi. Après avoir confié son entreprise à Dieu, c'est au Roi très chrétien qu'il s'était adressé, non aux commerçants et aux armateurs. Ces derniers, voyant en ces voyages de découvertes un obstacle au recrutement de leurs équipages pour Terre-Neuve, résolurent de faire échouer l'entreprise de Cartier. Le roi dut en venir "à cette mesure énergique de défendre tout équipement de vaisseaux pour Terre-Neuve, tant que Cartier n'aurait pas enrôlé son monde".

Le 28 mars, l'équipage est recruté: 60 hommes vont s'embarquer sur deux petits bâtiments. Avant de mettre à la voile, le 20 avril, tous les marins prêtent le serment d'être fidèles au service du roi, sous la charge du capitaine Jacques Cartier. Puis celui-ci "prend la mer, confiant en Celui qui peut tout... Sur ses bateaux, parmi ses hommes, il entretient une atmosphère de piété... De temps à autre au cours de son voyage, il tient à avoir la messe. Si c'est un dimanche, il la fait chanter".

Un vent favorable poussa rapidement l'expédition vers les côtes américaines. Le 10 mai, Cartier était déjà au cap Bonavista (Bonne-Vue) où il commençait l'exploration de la côte est de Terre-Neuve. Les glaces l'empêchèrent d'aborder; il tourna vers le sud et pénétra dans un fort auquel il donna le nom de "Sainte-Catherine", en l'honneur de son épouse. Le 21 mai, il fit voile de nouveau vers le nord et atterrit à une île qu'il dénomma "Île-aux-Oiseaux", à cause de la grande quantité d'oiseaux qui s'y trouvaient. En deux heures, les marins en tuèrent assez pour que chaque barque pût en saler cinq ou six tonneaux. Cartier remonta ensuite vers le nord et pénétra par le détroit de Belle-Isle dans le golfe Saint-Laurent. Il parcourut une certaine étendue des côtes, se rendit au havre Blanc-Sablon, puis à la baie de Brest où il fit dire la messe de Saint Barnabé (10 juin). On partit sur des barques pour continuer l'exploration de la côte nord du Golfe Saint-Laurent jusqu'à la baie "Shebatica" qu'on appela port de Jacques-Cartier. Cartier va reprendre ses vaisseaux à Brest et se dirige vers Terre-Neuve dont il longe la côte occidentale et reconnaît l'insularité, passe à l'ouest des îles de la Madeleine.—Cartier nomma l'une des îles Isle de Brion, en l'honneur de son protecteur, le seigneur de Brion. Le 3 juillet, il pénètre dans une grande baie à laquelle il donne le nom de Baie des Chaleurs, à cause de l'excessive chaleur qu'il y endura. "Rendus à Gaspé, les Malouins se mettent en relation avec 200 à 300 Sauvages accourus de loin faire des échanges avec les pêcheurs d'Europe. Le 24 juillet, le capitaine malouin fait équarrir une croix de 30 pieds de haut et la plante sur la pointe de l'entrée, sous le croisillon de laquelle il adapte un écusson en bosse à trois fleurs de lys, et dessus un écriteau en bois avec ces mots: Vive le roi de France! Elevée en l'air, tous s'agenouillent, les mains jointes adorant, devant les Sauvages à qui l'on fit signe, regardant la croix. Retournés aux navires, on vit venir le capitaine sauvage dans une barque avec ses trois fils et son frère, faisant aussitôt une harangue en montrant la croix de ses deux doigts et la terre comme lui appartenant"... Ils venaient protester contre la plantation de la croix. Mais Cartier les apaisa par des présents et obtint même deux des fils du capitaine sauvage: Taignoagny et Domagaya, qu'il amena en France dans le but de leur apprendre la langue française, d'étudier lui-même l'idiome de ces sauvages et aussi de donner à ses compatriotes une preuve tangible de sa découverte.

Le grand capitaine laissa le port de Gaspé le 25 juillet. "De là, se dirigeant vers l'île d'Anticosti, le Malouin la parcourut, depuis le sud-est jusqu'à la pointe nord, tourna court, repassa le détroit de Belle-Isle et rentra à Saint-Malo (5 septembre)", d'où il était parti quatre mois et demi auparavant.

Les résultats de l'expédition étaient très satisfaisants: on en peut trouver une preuve certaine dans la résolution immédiate que prend François 1^{er} d'une seconde expédition. En 137 jours, on avait reconnu le golfe Saint-Laurent, pris possession de la péninsule de Gaspé; on avait la certitude de la possession d'une colonie en Amérique, on fondait l'espoir de nouvelles découvertes. A Saint-Malo, l'enthousiasme était général, à la vue des deux Sauvages qu'on avait amenés. Cartier fit au roi un rapport de son voyage; un des points qu'il signala de préférence, c'est la possibilité et la facilité de convertir les Sauvages. C'était plutôt d'un missionnaire que d'un pilote. "A la vérité, le grand capitaine fut plus qu'un aventurier, plus qu'un patriote, il fut avant tout un apôtre au cœur ardent et rempli de zèle pour la... très sainte foi chrestienne—, qu'il avait le bonheur de posséder.

"Tout son voyage est un acte de foi qui se prolonge et se concrétise en une croix, laissée sur la pointe de l'entrée du havre de Gaspé, et non une simple aventure qu'il termine en arborant un drapeau national... Voilà pourquoi son œuvre à lui fut une œuvre durable. Voilà aussi pourquoi la commémoration et la célébration du quatrième centenaire d'un si beau geste appelaient et exigent plus que de simples fêtes éphémères, plus même qu'une simple croix, mais bien un monument religieux..."

ALINE LAMARCHE,

Élève du Cours supérieur de l'École normale de Nicolet.

BIBLIOGRAPHIE: Garneau: *Histoire du Canada*.

R. P. L. Lejeune, o.m.i.: *Dictionnaire général du Canada*.

L'Enseignement secondaire au Canada, janvier et février 1934.

École normale de Nicolet, 28 avril 1934.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Septembre 1934

Programme suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première année: étude des points et des lignes droites. L'étude du point chez les commençants peut être un auxiliaire précieux pour la numération. Ainsi on fait placer un certain nombre de points à l'intersection des lignes d'une page quadrillée, et ce travail terminé on demande aux élèves: combien il y a-t-il de points dans cette rangée?... Placez tant de points dans tel sens; tant, dans tel autre sens... etc.

Ces points pourront former des figures simples: carrés, rectangles, cercles; ou des objets faciles: tasse, couteau, seau... Ce travail prépare les petits à fixer les points stratégiques d'une droite, d'un carré ou d'une figure quelconque. C'est dire qu'au lieu de laisser l'élève à lui-même, le professeur lui indiquera l'endroit où "*commence*" et celui où "*fin*" une ligne, une figure déterminée.

Cette méthode sera suivie dans les années subséquentes.

En deuxième année: voir les conseils donnés en première année.

Faire exécuter quelques travaux faciles se rapportant à Cartier: voir la deuxième planche ci-contre.

Le professeur profitera des manifestations en l'honneur du découvreur du Canada pour en tirer des récits intéressants.

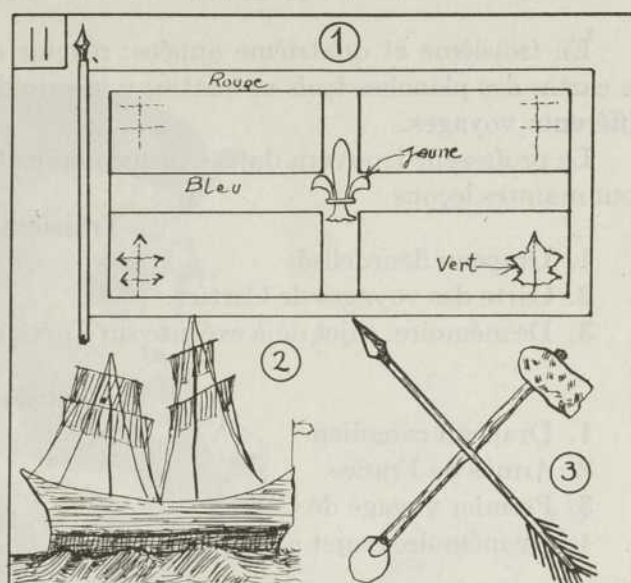
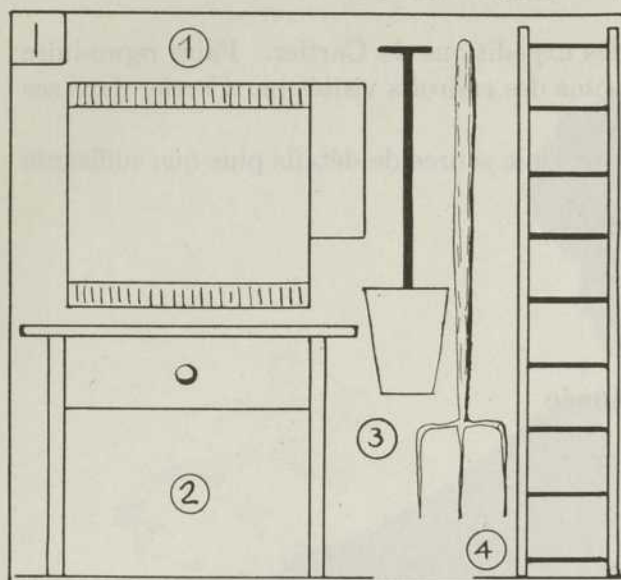
Première année

1. Une tasse.
2. Une table.
3. Une pelle et une fourche.
4. Une échelle.
5. De mémoire: la croix de Jacques Cartier.

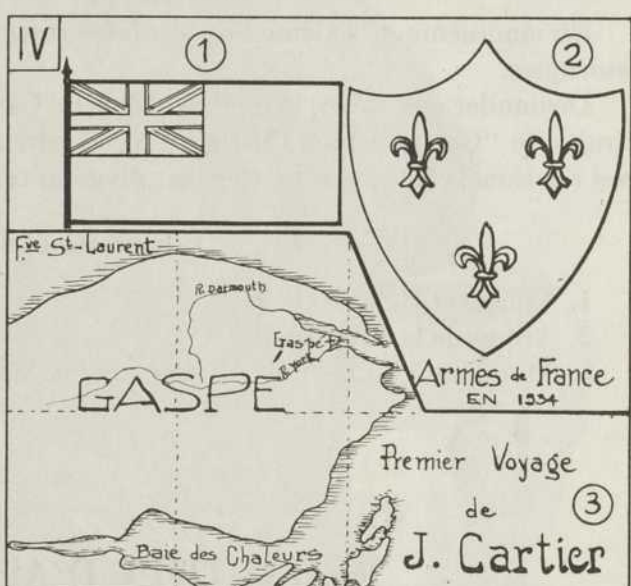
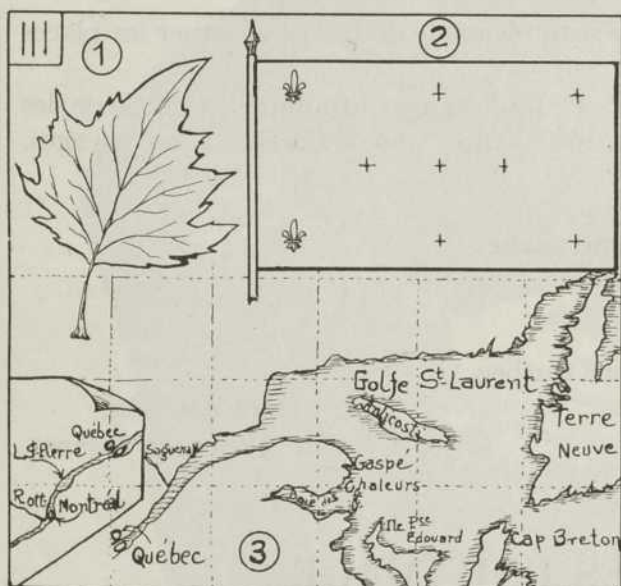
Deuxième année

1. Drapeau de Jacques Cartier.
2. Une caravelle de Cartier.
3. Deux armes des sauvages du Canada.
4. De mémoire: un sujet sur Cartier.

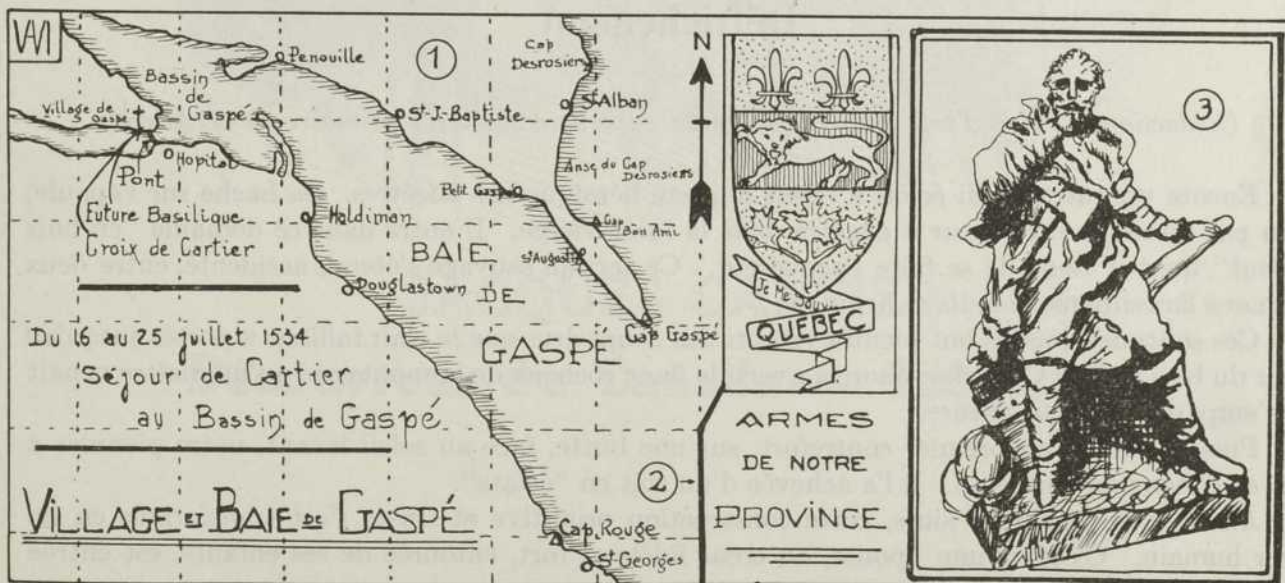
COURS INFÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS SUPÉRIEUR



COURS MOYEN

En troisième et quatrième années: revenir sur les expéditions de Cartier. Faire reproduire les cartes des planches trois et quatre; y inscrire les noms des endroits visités par Cartier dans ses différents voyages.

Le professeur trouvera dans "Gaspé depuis Cartier" une source de détails plus que suffisants pour maintes leçons.

Troisième année

1. Drapeau fleurdelisé.
2. Carte des voyages de Cartier.
3. De mémoire: sujet déjà exécuté sur Cartier.

Quatrième année

1. Drapeau canadien.
2. Armes de France.
3. Premier voyage de Cartier.
4. De mémoire: sujet au choix.

COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: faire tracer la carte régionale de Gaspé et situer les places historiques.

Demander aux élèves le récit des fêtes de Cartier. Le professeur pourra faire lire en classe des extraits de "Gaspé depuis Cartier"; spécialement le récit ayant trait à Cartier, à ses voyages, à ses relations, etc... La matière est abondante.

Cinquième et sixième années

1. Village et Baie de Gaspé.
2. Armes de la Province.
3. Monument de Jacques Cartier à Saint-Malo et à Québec.

Frère AMÉDÉE,
des Écoles chrétiennes.

RÉDACTION D'APRÈS UNE IMAGE

Défrichement

(Rédaction à l'aide d'une gravure, au cours supérieur de l'école primaire élémentaire).

Encore un autre hardi colon a repris le geste héroïque des ancêtres. Sa hache sur l'épaule, d'un pas ferme, le défricheur a pénétré dans la forêt vierge. Il entre dans ce domaine "en bois debout" dont il vient de se faire l'acquéreur. Ce terrain sauvage s'étend, accidenté, entre deux chaînons laurentiens, massifs et arrondis.

Ces solitudes boisées ont bientôt retenti des coups drus que le clair taillant a portés jusqu'au cœur du bois franc. Cet écho sonore a averti le flanc rocheux de la montagne qu'un maître venait de s'emparer de cette nature.

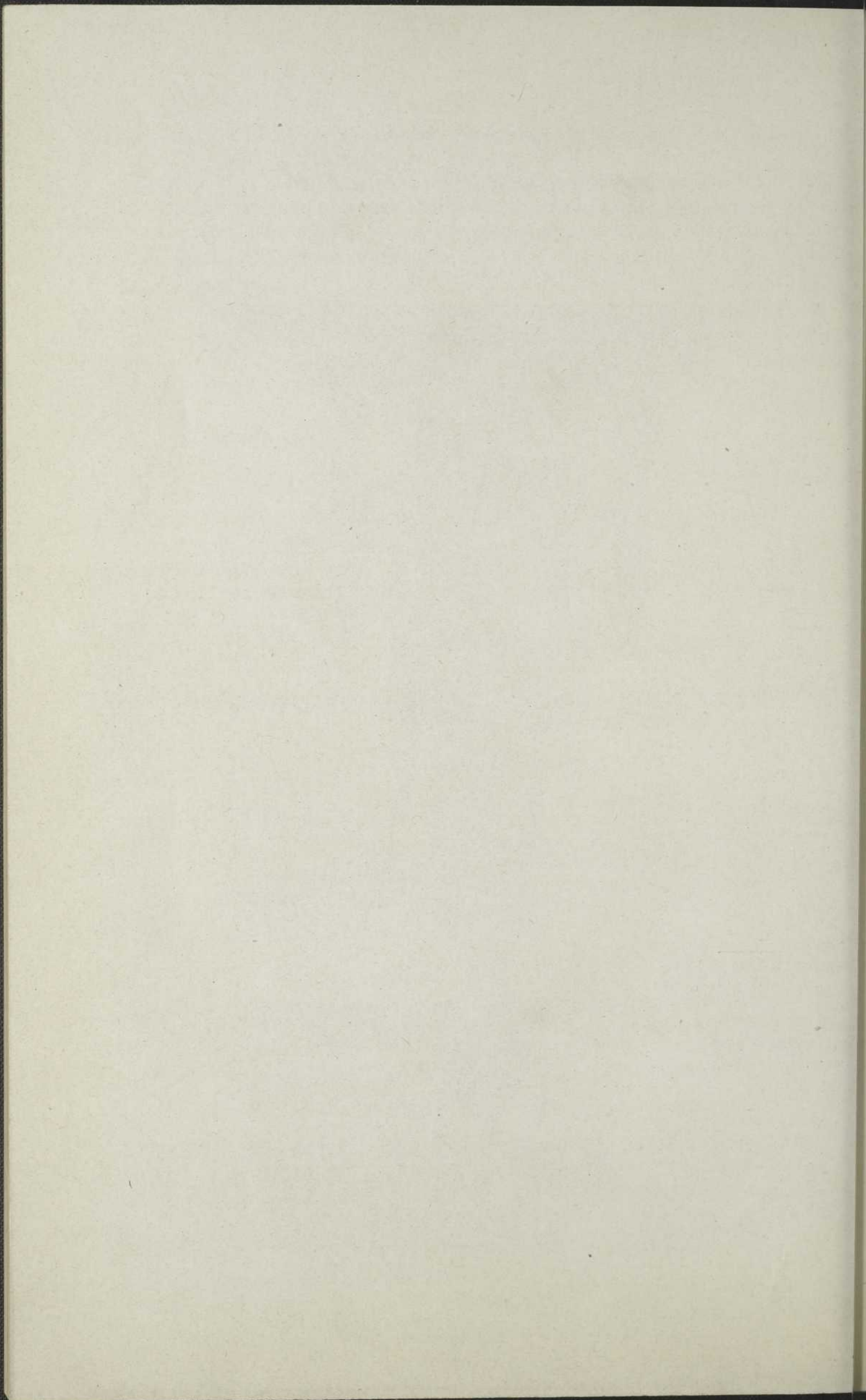
Puis au pied d'un premier contrefort, sur une butte, face au soleil levant, notre pionnier a bâti sa cabane en bois rond. Il l'a achevée d'un toit en "éclats".

Au bout de quelques jours, cette construction primitive et fruste s'est transformée en un foyer humain. C'est qu'une épouse, au cœur fidèle et fort, entourée de ses enfants, est entrée



JACQUES CARTIER

Découvreur du Canada --- 1534-1934





THE CLEARING

LE DÉFRICHEMENT

dans cette humble et rustique demeure pour suivre son homme et le soutenir vaillamment dans sa rude tâche de "faiseur de terre neuve". C'est bien dans la tendresse et le courage du cœur de sa femme, que ce défricheur trouvera l'appui moral nécessaire au maintien de la vigueur de son bras.

Quelle dure besogne, en effet, que celle de ce premier déboisement ! Il faut d'abord abattre, ébrancher, débiter, puis faire le "tassage" et le brûlage. Il reste surtout la souche, qui a bonne prise au sol. La plupart du temps, on aura recours au feu qui va la calciner et l'on comptera sur le temps qui la fera un peu pourrir, avant d'y atteler les bœufs ou les chevaux pour l'arracher.

Mais pour cette première éclaircie dont notre abatteur d'arbres veut entourer sa maisonnette, il s'attaque résolument et tout de suite aux souches vertes. Les plus grosses, surtout celles de bois dur, il les a fait déchiqueter et sauter à la dynamite. Pour les autres, surtout celles de certains conifères dont les racines s'étendent à la surface du sol, il a décidé de les déraciner par traction animale.

Quelques autres colons des alentours, déjà mieux établis, sont venus lui donner une couple de jours pour l'aider à ce travail. Quatre hommes, servis par deux paires de lourds chevaux, se sont alors mis avec cœur à cet arrachage de souches.

Chaque paire des fortes bêtes, sous le commandement animateur et bref du maître qui les conduit, plante dans le mol humus des sabots bien ferrés et tire avec ensemble à pleins colliers d'épaules. Alors les traits se tendent et le palonnier se soulève; on entend gémir le câble ou la chaîne autour de la souche et l'on sent le sol frémir. En même temps, un des hommes en utilisant un levier tâche de seconder le travail des chevaux. Bientôt, sous l'effort combiné des muscles de l'homme et de l'animal, les racines craquent, se brisent, s'arrachent, et la souche est renversée.

Dès la première année d'établissement, un bon morceau aura été ainsi essouché et nettoyé. La charrue fouillera maintenant tant bien que mal ce sol neuf; puis la première semence sera jetée en terre...

Quand notre brave colon, devenu semeur, retourne le soir, à pas lents, les membres harassés vers son habitation, il aperçoit au-dessus de cet humble foyer, une fumée, qui, sur le fond immobile et sombre des monts, s'élève mollement en blanches et légères spirales... Sitôt que les yeux inquisiteurs des petits ont reconnu, dans la "brunante", la silhouette de leur père qui revient, ce dernier voit de petites jambes nues accourir au-devant de lui et entend des voix et des rires d'enfants le saluer. Quand enfin, entouré de la bande joyeuse, il franchit le seuil de sa maison, c'est avec satisfaction qu'il aspire la bonne odeur du "pain de ménage". Alors pénètre et s'affermit dans son âme le noble espoir que la terre saura bien combler l'attente de celui qui aura su la comprendre et lui donner son cœur avec ses bras.

ROCH AUBRY,

professeur à l'École normale St-Joseph, Hull, P. Q.

LA PHRASÉOLOGIE ET LA COMPOSITION (1)

I. Ajoutons au complément, en complétant le sens

Après les pluies tenaces de ces jours derniers, le soleil ne règnera-t-il plus au firmament ?
 Par delà ces nuages étranges, le soleil ne semble-t-il pas jouer à cache-cache dans le ciel ?
 Hier, l'ardent soleil ne nous comblait-il pas d'un excès de chaleur ?
 A ma prière, le soleil du bon Dieu ne féconde-t-il pas toutes nos moissons ?
 A travers la feuillée, le soleil levant ne semait-il pas l'allégresse pour le réveil des oiseaux ?
 Aux chauds jours de la belle saison, le soleil n'accroissait-il pas la santé des enfants débiles ?
 Par la porte entre-baillée, le soleil ne pénétrait-il pas dans la demeure sombre ?
 Le soleil bronzant les visages ne fortifiait-il pas aussi les poumons faibles ?

(1) Voir l'Enseignement Primaire de juin 1934.

A la montée de sable, le soleil ne nous cuisait-il pas sans merci ?
 Dans le sentier abrupt, le soleil n'exténua-t-il pas nos corps harassés ?
 Parmi les glaçons de la chute, le soleil n'étincelle-t-il pas agréablement de ses mille feux ?
 Dans la chute en cascades, le soleil ne soulève-t-il pas les couleurs de l'arc-en-ciel ?
 Dans ce val fermé, le soleil ne poudroie-t-il pas une chaleur étouffante ?
 Au bord des eaux, sous la brise, le soleil ne tempère-t-il pas sa puissance rayonnante ?
 Au printemps, le soleil ne répand-il pas l'allégresse sur la terre ?
 Par ce temps sec, le soleil ne chasse-t-il pas tous les germes de grippe ?
 Le soleil à son coucher n'éblouit-il pas d'admiration nos pauvres yeux trop faibles pour le bien con-
 [templer ?
 Dans les beaux jours, le soleil à son lever ne verse-t-il pas le bien-être avec la joie ?
 Aujourd'hui comme hier, à midi, le soleil docile n'atteindra-t-il pas à son zénith ?
 Sur les eaux mollement agitées, le soleil ne promène-t-il pas son magique prisme lumineux à la crête
 [des vagues ?
 Par ces jours froids, le soleil n'est-il que de glace pour notre pauvre terre ?
 Dans ces eaux claires, le soleil ne plonge-t-il pas avec volupté ?

II. *Un autre exercice, identique, LE SOLEIL étant complément.—Phrase interrogative-positive simple: sujet, verbe, complément.*

Chacune de mes fleurs a-t-elle salué le soleil ?
 Mes arbustes poussent-ils au soleil ?
 L'hirondelle se baigne-t-elle au soleil ?
 Le peintre voit-il ses roses au soleil ?
 Quel artiste peindra jamais les reflets du soleil ?
 Chacune de mes fleurs a-t-elle souri au soleil ?
 Mes lis n'embaument-ils pas, au soleil . . .
 Mes fleurs n'ouvrent-elles pas leurs calices au soleil ?
 La marche est-elle harassante au soleil ?
 La pluie cache-t-elle le soleil ?
 Les prairies regrettent-elles sous les chauds rayons du soleil ?
 Le chat se chauffe-t-il au soleil ?
 La lumière de la lune vient-elle du soleil ?
 Les hommes adorèrent-ils le soleil ?
 Les yeux de l'aigle fixent-ils le soleil ?
 Dieu a-t-il fait le soleil ?
 Les fleurs gardent-elles au soleil ?
 Les hommes commandent-ils au soleil ?
 Le malade se réjouit-il du soleil ?
 La mer fut-elle incendiée par le soleil ?
 Les nuages voilent-ils le soleil ?

III. *Allongeons la première partie de la phrase.*

Dans mon parterre chacune de mes fleurs a-t-elle salué le soleil ?
 Malgré les vents furieux, mes arbustes poussent-ils au soleil ?
 Aux jours d'orage, l'hirondelle se baigne-t-elle au soleil ?
 Avec quel intérêt le peintre voit-il ses roses au soleil ?
 Avec le plus puissant talent, quel artiste peindra les reflets du soleil ?
 Toute baignée de rosée, chacune de mes fleurs a-t-elle souri au soleil ?
 Mes beaux lis immaculés embaument-ils, au soleil ? . . .
 Avec délices mes fleurs ouvrent-elles leurs calices au soleil ?
 Dans la route poussiéreuse la marche est-elle harassante, au soleil ?

La pluie tenace cache-t-elle le soleil ?
 Au printemps, les prairies en fleurs regrettent-elles sous les rayons du soleil. ?
 Le chat de ma grand'mère se chauffe-t-il au soleil ?
 La blanche et douce lumière de la lune vient-elle du soleil ?
 Dans leur folie ou leur impiété, les hommes adorèrent-ils le soleil ?
 Les yeux perçants de l'aigle fixent-ils le soleil ?
 De quelle matière Dieu a-t-il fait le soleil ?
 Les fleurs de nos plates-bandes gardent-elles au soleil toute leur splendeur ?
 Les hommes même puissants commandent-ils au soleil ?
 La terre, cette perle de la magnificence divine, doit-elle au soleil. ?
 Le malade plein d'espoir en sa guérison, se réjouit-il au soleil ?
 Dieu tout bon fit-il le soleil. ?
 Des côtes jusqu'à l'horizon la mer fut-elle incendiée par le soleil. ?
 Les nuages de l'est voilent-ils le soleil ?

IV. Complétons la phrase en allongeant le complément

Dans mon parterre chacune de mes fleurs a-t-elle salué le soleil à son lever ?
 Malgré les vents furieux, mes arbustes poussent-ils au soleil leurs branches fleuries ?
 Aux jours d'orage, l'hirondelle se baigne-t-elle fréquemment au soleil dans notre étang ?
 Avec quel intérêt le peintre voit-il se nuancer ses roses au soleil d'été ?
 Avec le plus puissant talent, quel artiste peindra jamais les reflets du soleil sur nos arbres chargés
 Toute baignée de rosée, chacune de mes fleurs a-t-elle souri au soleil levant ? [de verglas ?
 Mes beaux lis immaculés embaument-ils tout mon jardin, au soleil de midi ?
 Avec délices, mes fleurs ouvrent-elles leurs calices au soleil du matin ?
 Dans la route poussiéreuse la marche est-elle harassante en plein soleil ?
 La pluie tenace cache-t-elle pour de longs jours le soleil exilé ?
 Au printemps, les prairies en fleurs regrettent-elles, sous les chauds rayons du soleil, les jours de
 Le chat de ma grand'mère se chauffe-t-il tous les jours au soleil ? [l'hiver ?
 La blanche et douce lumière de la lune vient-elle du soleil éclatant ?
 Dans leur folie ou leur impiété les hommes adorèrent-ils le soleil à l'égal de Dieu ?
 Les yeux perçants de l'aigle fixent-ils le soleil en plein midi ?
 De quelle matière Dieu a-t-il fait le soleil et les autres astres ?
 Les fleurs de nos plates-bandes gardent-elles au soleil toute leur splendeur ?
 Les hommes même puissants commandent-ils au soleil de se lever ?
 La terre, cette perle de la magnificence divine, doit-elle au soleil toute sa fertilité et sa beauté ?
 Le malade, plein d'espoir en sa guérison, se réjouit-il à l'apparition du soleil ?
 Dieu tout bon fit-il le soleil radieux pour réjouir la terre ?
 Des côtes jusqu'à l'horizon, la mer fut-elle incendiée par le soleil couchant ?
 Les nuages de l'est voilent-ils souvent le soleil à nos yeux ?

Frère ARSÈNE LOUIS,
de l'Instruction Chrétienne.

RÉDACTION PÉDAGOGIQUE

Comment concevez-vous l'emploi du temps ?—Quelles matières placerez-vous de préférence dans la matinée ?—Quelles autres dans l'après-midi ?—Justifiez vos dispositions.

PLAN

- 1° Qu'est-ce que l'emploi du temps ?—Principes d'après lesquels on doit l'établir.
- 2° Matières à placer dans la matinée ; ordre de ces matières.
- 3° Matières à placer dans l'après-midi ; ordre de ces matières.

IDÉES A DÉVELOPPER

1° *a. Qu'est-ce que l'emploi du temps.*—C'est l'organisation judicieuse et raisonnée de la classe.—*b. Principes d'après lesquels on doit l'établir:* saisir le moment où l'attention est fraîche pour les leçons les plus importantes et qui demandent le plus d'application—varier les leçons de manière à reposer d'un exercice par l'autre, en mettant plus particulièrement en jeu tantôt une faculté, tantôt une autre—autant que possible respecter les associations d'idées qui peuvent établir entre les diverses leçons un lien logique.

2° *Matières à placer dans la matinée.*—*a.* A cause de son importance, l'instruction religieuse et morale avant toute autre.—*b.* La langue française sous diverses formes: lecture expliquée, leçons théoriques et pratiques de grammaire et d'orthographe—dictée expliquée—exercices oraux et écrits—préparation et correction de rédaction (1 heure $\frac{1}{2}$ coupée par un repos)—la lecture, exercice s'appliquant au cours élémentaire, sera placée au commencement de la classe de français—*c. l'écriture*, qui fait travailler la main plus que l'esprit, terminera bien la matinée.

3° *Matières à placer l'après-midi.*—*a. L'arithmétique* sera un bon *recommencement*; elle trouve l'attention reposée, elle la fixe plus que toute autre matière; c'est nécessaire après l'excitation du jeu—(il faut de l'arithmétique ou de la géométrie tous les jours)—après la tension d'esprit qu'elle exige, ne donnons plus de travaux abstraits, mais *b.* en alternant selon les jours; l'histoire, la géographie, l'instruction civique et les sciences physiques et naturelles—*c.* pour finir, des exercices qui laissent reposer l'esprit: travail manuel, chant ou dessin.

“ LA CLASSE EN ANGLAIS ”

Dans la série des articles écrits au sujet de la Méthode Directe, telle que pratiquée dans les manuels de “La Classe en Anglais”, notre but est d'aider les maîtres qui ont à les utiliser en classe.

Enseigner si bien la seconde langue que les élèves parviennent à la comprendre et à la parler, exigera toujours une grande somme de travail. Une bonne méthode consiste, non pas à escamoter les difficultés, ce qui est très facile, mais à les présenter avec le moins de complications possible, à les doser savamment, de manière que l'effort de mémoire ne soit jamais trop grand. Le maître qui veut brûler les étapes voit bientôt ses élèves perdre pied, et se décourager parce qu'ils ne comprennent plus rien ou à peu près.

Le travail du guide serait réduit au strict minimum, s'il n'avait qu'à expliquer sa méthode; mais depuis bientôt vingt ans qu'elle est livrée, comme toute chose humaine, aux disputes des hommes, le terrain s'est parfois couvert de beaucoup de décombres, qu'il faut déblayer avant de commencer à bâtir sérieusement.

Les objections se réduisent à deux points seulement: la M. D. n'est pratique que pour un petit nombre de vocables très usuels; quant à la grammaire; la méthode serait totalement inefficace.

Au moyen de “théories”, on peut tout prouver, comme aussi on peut tout démolir. Au professeur que les raisons alléguées contre la valeur de la M. D. laisseraient perplexe, je dirais simplement: rendez-vous un compte exact de ses procédés et appliquez-les avec persévérance, et vous en deviendrez bientôt un partisan convaincu. Des professeurs ont fait encore mieux: ils ont transporté dans l'étude du français des procédés qui réussissaient si bien à capter l'attention de leurs élèves.

Quelques-uns prétendent que les “thèmes d'imitation” seraient une contradiction, une anomalie dans une méthode qu'on appelle directe.

L'objection n'est spécieuse que pour ceux qui ignorent la nature des “thèmes d'imitation”, et comment un maître doit en préparer l'attaque. Ces thèmes ne sont ni des hors-d'œuvres ni du remplissage, mais un exercice de contrôle de plus, si on les fait intervenir en dernier lieu.

Supposons que la première phrase de la leçon du jour soit celle-ci: "*The father opens the door and in walks a little old man.*" On la fait étudier par les procédés ordinaires, dont le premier est celui des *questions*: What does the father do?—What does he open?—Who opens the door? What is said about the father?—Does he open the window?—Who walks in?—How was the man?—What does the old man do?—When did the little old man walk in?—What is said of the man who walks in? On a vu qu'il faut exercer les élèves à faire eux-mêmes les questions.

Un autre procédé, très bon aussi, bien recommandé, c'est la composition de phrase calquées sur ce modèle étudié. Quand cet exercice est fait à chaque leçon, il ne présente pas de difficulté; les élèves donnent libre cours à leur imagination. On fait écrire au tableau noir les meilleures trouvailles.

Voici comme exemples: The mother opens the door and in walks a little old woman.—The farmer opens the gate and the cow walks in.—The man opens the stable and out walk (ou run) the horses.—The teacher opens the door of the classroom and in walk the boys.—The little girl opens the door of the cage and out flies the bird.—The cook opens the window of the kitchen and out goes the smoke.—Etc.

Le troisième exercice consisterait à changer la construction de la phrase étudiée: The father having opened the door, the little old man walks in.—The little old man walked in, when the father had opened the door.—Etc.

Le texte peut être encore soumis à plusieurs autres exercices: Séries d'actions, Conjugaison "actée", Exercices grammaticaux, etc.

C'est seulement pour finir, après tous ces exercices, que les élèves sont invités à mettre en anglais des phrases composées sur le modèle de celles qu'on aurait ainsi disséquées à loisir. Exemples: Le garçon ouvre la porte et son chien entre.—Ma mère ouvrit la porte de la cuisine, et alors entra une petite vieille.—L'enfant ouvrira la barrière et les chevaux et les vaches entrèrent dans le champ.—Etc.

L'expérience prouve que lorsque les exercices ordinaires ont été bien conduits, le "thème d'imitation" ne présente aucune difficulté. Si le contraire arrivait, ce serait la preuve qu'on serait allé trop vite dans les premiers exercices; et alors il faudrait les reprendre avec soin, au lieu de s'acharner sur la traduction du thème. C'est donc bien un exercice de contrôle: on ne s'en sert pas pour faire apprendre l'anglais, pas plus qu'on utilise un thermomètre pour chauffer de l'eau. Tout de même, thème et thermomètre peuvent donner d'utiles renseignements, quand on sait s'en servir.

Conclusion: utiliser le "thème d'imitation", et être bien persuadé qu'en ce faisant, on reste fidèle à l'esprit de la Méthode Directe.

Frère HENRI,
de l'Instruction Chrétienne.

"FLORE-MANUEL"

de la Province de Québec

Cet ouvrage de vulgarisation scientifique obtient un succès bien mérité. Rédigé avec clarté et abondamment illustré, il est de lecture agréable et de consultation facile. L'auteur, le Père Louis-Marie, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, comté des Deux-Montagnes, mérite la gratitude et les encouragements du personnel enseignant. L'ouvrage est en vente chez l'auteur, à La Trappe, P. Q. Prix: Édition scolaire, 60 sous, à la douzaine 45 sous, au cent 40 sous; édition de prix, 90 sous, à la douzaine, 65 sous.

EXERCICES SCOLAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE

JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

IL SOUFFRE, IL MEURT, IL RESSUSCITE, IL MONTE AU CIEL

“Notre rachat, dit l'apôtre saint Pierre, n'a point été fait avec de l'argent, mais par le précieux sang de l'agneau sans tache, qui est Jésus-Christ”. C'est donc par sa mort et par l'effusion de son sang que Jésus-Christ nous a rachetés; et cette mort, qu'il a bien voulu souffrir pour nous sur la croix, c'est ce qu'on appelle la rédemption du genre humain. C'est là le prix qui a été payé pour que le genre humain ne pérît pas et fût arraché à la captivité du démon et du péché. La rédemption est donc le mystère de l'amour infini. Qui pourrait, en effet, comprendre comment un Dieu a pu s'abaisser, s'anéantir jusqu'à se sacrifier, jusqu'à verser son sang pour racheter de misérables esclaves ?

Or, le sacrifice de Jésus-Christ a été complètement volontaire, et c'est par une volonté absolument libre qu'il a accepté les souffrances et la mort. Il n'a point, en effet, été soumis aux lois de la mort; il lui a commandé avec empire; il l'a appelée et elle a obéi à sa voix avec crainte et tremblement; il l'a chassée et elle a disparu pour toujours devant lui.

Jésus-Christ étant une personne divine et toutes les œuvres devant être attribuées à la personne, il s'ensuit que Dieu a véritablement souffert et est mort pour nous. Mais Jésus-Christ n'est point mort comme Dieu; il est mort comme homme, c'est-à-dire qu'au moment où il a expiré sur la croix, son âme a été réellement séparée de son corps, la divinité demeurant néanmoins toujours unie à son âme et à son corps. En sorte que, de même que son âme, en quittant son corps, a toujours continué d'être inséparablement unie à la divinité, de même son corps inanimé n'a jamais été sans la divinité, mais a toujours continué de lui être intimement joint pendant qu'il est demeuré attaché à la croix, lorsqu'il en est descendu et tant qu'il est resté dans le sépulcre où il n'a pas éprouvé l'ombre de corruption.

Il fallait que Jésus-Christ fût homme pour être capable de souffrir et de mourir, et il fallait qu'il fût Dieu pour donner à ses souffrances une valeur infinie. Vrai Dieu et vrai homme, il ne fait rien où la divinité n'ait part; et, tandis que par ses humiliations, ses souffrances et sa mort, il répare comme homme l'injure faite à la majesté divine par la révolte de l'homme, il donne à cette réparation, comme Dieu, la valeur et le prix infinis qu'elle exige.

Le lendemain du Vendredi-Saint, les Juifs, sur l'ordre de Pilate, scellèrent la pierre du sépulcre et y mirent des gardes pour empêcher que le corps de Jésus fut enlevé. Mais le troisième jour commençait à luire, lorsque, tout à coup, la terre éprouva une violente secousse et le Christ sortit du tombeau, plein de vie, de gloire et d'immortalité. C'est un fait qu'il est impossible de révoquer en doute, car il est impossible que les apôtres se soient trompés à ce sujet; ils le connaissaient trop bien et ils étaient trop intéressés d'ailleurs en la question pour s'exposer à l'erreur en affirmant cette résurrection extraordinaire qui était la plus irréfragable preuve de la doctrine qu'ils allaient prêcher et

de la divinité de Celui qui la leur avait enseignée. La fête de Pâques a été instituée en mémoire de ce grand événement pour nous rappeler que Jésus-Christ, notre Maître et notre Modèle, est passé de la mort à la vie, et qu'en triomphant du démon, il nous a délivrés d'une tyrannie mille fois plus cruelle que celle dont fut affranchi le peuple d'Israël.

Puis Jésus, ressuscité, demeura quarante jours sur la terre, continuant d'instruire ses apôtres, confirmant et complétant l'enseignement qu'il leur avait donné et leur prouvant, en même temps, par des apparitions fréquentes, qu'il était véritablement sorti du tombeau par sa propre puissance.

Enfin, le jour de l'Ascension, il mena ses apôtres et ses disciples sur la montagne des Oliviers, et là, en leur présence, il s'éleva lentement et solennellement vers le Ciel par sa seule volonté et sans le secours de char de feu ni d'aucun autre moyen. Il y monta, emmenant à sa suite les âmes des justes qu'il était allé chercher aux limbes. Dès ce moment, les portes du ciel, fermées aux hommes depuis la prévarication d'Adam, leur furent enfin ouvertes, et chacun de nous peut et doit même aspirer à occuper une place dans ce bienheureux séjour où il est entré pour y jouir, comme homme, de la gloire qu'il avait méritée par ses souffrances. Là, il est assis à la droite de son Père, c'est-à-dire qu'il est parvenu au lieu de son repos et de sa gloire et qu'il y intercède pour nous.

Rien de plus fameux dans l'histoire qu'un gentilhomme provençal qui, après avoir visité avec une piété et une dévotion extraordinaires, les Lieux Saints, gravit le mont des Oliviers et y mourut victime du divin Amour, la bouche collée sur le roc où le Sauveur avait laissé l'empreinte de ses pieds.

FIDELES.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I. VOCABULAIRE.—*Un insecte*.—Bête qui n'a ni os, ni sang rouge et qui a plus de six pattes.

Chenille.—Futur papillon.

Ménagerie.—Grande cage entourée de barreaux en fer pour enfermer des bêtes féroces.

Poltronnerie.—Défaut de celui qui est peureux à l'excès.

Imprudence.—Défaut de celui qui compte trop sur lui-même.

Congé.—Temps accordé pour le repos.

Fidèle.—État de celui qui se maintient dans le devoir.

Récompense.—Don fait à celui qui s'est distingué en un ou plusieurs actes.

II. RÉDACTION.—*Mon sac d'écolier*.

1° En quoi est fait votre sac d'écolier?—2° De quelle couleur est-il?—3° Pourquoi les deux extrémités sont-elles souples?—4° Que mettez-vous dans votre sac?—5° Comment

rangez-vous ce que vous y mettez?—6° Comment portez-vous votre sac?

1° Mon sac d'écolier est en carton et en cuir.

2° Il est noir et jaune.

3° Les deux extrémités sont souples parce qu'elles sont en cuir pour que le sac puisse s'élargir quand il est très plein.

4° Je mets dans mon sac mes livres, mes cahiers, mon ardoise, mon plumier et ma règle.

5° Je mets d'abord les plus gros livres, puis mes cahiers, puis mes livres les plus petits et mon ardoise pour tenir le tout. Mon plumier est dans le coin, à droite, et placé verticalement.

6° Je porte mon sac sur le dos comme autrefois nos découvreurs et nos missionnaires.

RÉCITATION

IL FAUT DE L'ORDRE

J'apprends l'ordre à ma poupée
La propreté, le maintien;
Je veux l'élever très bien:
Je suis donc très occupée.

Quoi qu'elle soit en carton,
Je tiens propre son visage,
Ses yeux, son nez, son menton;
Elle se lave, elle est sage.

J'ai fait pour elle un trousseau.
Robes d'indiennes et de laine,
Qu'il ne faut pas qu'elle traîne
Dans la rue et le ruisseau.

Elle sait recoudre, adroite
Son linge, et le bien plier
Dans son armoire, une boîte
Qui vient de chez l'épicier.

Aussi, lorsque je l'habille,
Je ne cherche jamais rien...
Ma poupée est très gentille,
Et je l'élève très bien.

JEAN AICARD,
poète français du 19^e siècle, décédé.

DICTÉES

I

LA GARE

Le train va arriver. Nous demandons un billet au *guichet*. Nous traversons la salle d'attente. Sur le *quai*, nous voyons le train qui arrive en sifflant. Nous montons; on ferme les portes; le train siffle encore et part. Bon voyage !

EXPLICATIONS.—*Guichet*: petite ouverture par laquelle on donne les billets aux voyageurs. — *Quai*: trottoir le long de la voie.

EXERCICES.—Conjuguer: *je demande un billet*.—Qu'est-ce que la *salle d'attente*? Pourquoi l'appelle-t-on ainsi?—Conjuguer aux temps composés du monde indicatif: *traverser, acquiescer, voir, craindre*.

II

LES BRUITS DE LA FORÊT

La feuille inquiète frissonne et frémit comme une robe de soie; une eau invisible murmure sous l'herbe; une branche fatiguée se redresse et s'étire en faisant craquer ses jointures; un gland se détache et rebondit de feuille

en feuille et tombe sur le gazon avec un son mat.

GRAMMAIRE.—Indiquez les mots de la 1^{ère} phrase qui ont une, deux, trois syllabes.—Quels sont les signes de ponctuation employés dans la dictée?—Quand est-ce qu'on met un point?—Donner des exemples.

EXPLICATIONS.—*Forêt*: grande étendue de terrain planté d'arbres. Nommer les principaux arbres qui poussent dans une forêt.—*Soie*: substance produite par le ver à soie. Dire à quoi sert la soie; on élève les vers à soie particulièrement dans le sud de la France.—*Jointure*: endroit où les branches se joignent, se réunissent. Indiquer les jointures ou articulations des bras et des mains.

III

LA MORUE

La morue est un superbe poisson. Pour en faire des provisions de longue durée, les pêcheurs de la région de Gaspé et de la Baie des Chaleurs lui enlèvent la tête, de trop peu de valeur à cause de ses os; puis ils fendent le corps tout le long du ventre, rejettent les entrailles, et étalent les deux moitiés charnues, dont l'ensemble forme une plaque large d'un bout et amincie de l'autre. Enfin ils salent fortement leur pêche et la dessèchent au soleil.

EXERCICES.—Qu'est-ce que la morue?—Où pêche-t-on la morue dans la Province de Québec?—Raconter comment les pêcheurs la préparent.

Expliquer l'expression: *des provisions de longue durée*, et les mots *charnues*, *dessécher*.

Citer plusieurs participes de *chaque* conjugaison; les placer dans des phrases où ils auront un sujet féminin, masculin;—mettre ces phrases au pluriel.

Analyser les verbes de la dictée. Souligner d'un trait les sujets, de deux traits les compléments directs de la dictée.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

VOCABULAIRE

1. Copiez les phrases suivantes en les complétant à l'aide des mots: *faneurs, faneuses, fenaïson, fenil, foin*: C'est en juillet que, dans

notre province, commence la... (fenaïson). Armés d'une fourche ou d'un râteau, les... (faneurs et les faneuses) retournent l'herbe coupée. De petites meules de... (foin) se dressent dans les prairies. Les... (fenils et les tasseriers) sont pleins de foin sec et parfumé.

2. Copiez le texte suivant en le complétant à l'aide des mots: *bois, bourdonne, gerbes, paille, poudroïement, poussière.*

Battage.—La batteuse ronfle... (bourdonne) comme un gros taon, avale voracement les... (gerbes), les secoue et les triture dans sa cage de... (bois), vomit le grain et la (paille) au milieu d'un nuage de... (poussière) et de balles qui font au soleil, un... (poudroïement) d'or.

DICTÉES

I

LES FEUILLES TOMBENT

Elles tombent rarement, lentement, mais continuellement. La gelée de la nuit dernière les a tout à fait brûlées. Sèches et couleur de rouille, elles ne tiennent plus aux arbres qu'à peine, et, si léger que soit le souffle du vent qui passe, il les cueille l'une après l'autre. Se détachant de la branche, tournoyant un instant dans la lumière dorée, elles rejoignent enfin, avec un petit bruit triste, leurs sœurs déjà flétries qui jonchent le sable de l'allée. Les feuilles tombent !

F. COPPÉE,

poète français du 19^e siècle, décédé.

GRAMMAIRE.—Trouver le verbe de la première phrase de la dictée.—Conjuguer ce verbe au présent de l'indicatif.—A quel groupe appartiennent les verbes: *tomber, brûler, joncher*.—Comment distingue-t-on les verbes du 1^{er} groupe ?

VOCABULAIRE.—Feuille, feuillage, feuillaison, feuille, effeuiller.—Couleur, coloration, colorer, colorier, décolorer, décoloration.—Arbre, arbuste, arbrisseau, arboriculture, arboriculteur.—Souffle, souffler, souffleur, essouffler, essoufflement.

II

LA LUNE

C'est l'*astre* de la nuit. La lune tourne autour de la terre en *vingt-neuf jours et demi*, et autour du soleil en

trois cent soixante-cinq jours, puisqu'elle suit la terre.

Elle n'a pas de lumière par elle-même; c'est la lumière du soleil qu'elle nous renvoie, comme un *abat-jour* renvoie la lumière d'une lampe. Elle n'a pas non plus de chaleur. Dans les campagnes, on croit que la *lune rousse* grille, brûle les plantes au printemps; c'est là une bien grande erreur. Si les plantes sont quelquefois roussies au mois de mai, c'est parce que leurs *bourgeons* sont très tendres et que souvent les nuits sont très froides. Mais la lune n'a aucun effet sur elles, ni sur la végétation.

EXERCICES ÉCRITS

Qu'est-ce qu'un astre ? une planète ?—Nommez les planètes que vous connaissez.—Quelles sont les sources de lumière les plus communes ?—Relever les noms communs de la dictée en y joignant plusieurs qualificatifs appropriés (Ex.: *astre brillant; jours courts, longs, pluvieux; lumière vive, éclatante; chaleur douce, supportable, etc.*).—Quels sont les adjectifs qui suivent la même règle que *rousse* dans la formation de leur féminin ? Donner des exemples de leur emploi.—*Les saisons.* Composer sur chacune quelques phrases indiquant leur température, les occupations principales auxquelles on se livre chez nous, leur durée, les mois qu'elles comprennent, etc.

RÉCITATION

LE BOITEUX, LE BOSSU ET L'AVEUGLE

Me voilà vraiment bien loti
Avec ma jambe en raccourci,
Clopin par-là, clopin par-ci !
Disait certain boiteux. Or ça ! dame Nature,
N'attendez pas un grand merci,
Car je fais dans ce monde-ci
Une pénitence assez dure.
—Et ne suis-je pas, moi, bien joliment bâti !
Répondit un bossu passant par aventure:
Il faut, pour m'avoir fait ainsi,
Qu'on se soit trompé de mesure.
Un aveugle les entendant
Tout aussitôt se mit à dire:
Dussé-je aller toujours en clopinant,
Être bossu par derrière et devant,
Ah ! si j'avais un pauvre œil seulement,
Que leurs propos me feraient rire !
Tel se plaint d'être mal, qui serait bien content
S'il songeait qu'on peut être pire.

FLORIAN.

RÉDACTION

CHEVEUX BLANCS

Le Petit François était assis sur les genoux de son grand-papa.

Il regardait la tête blanchie du cher vieillard.

—“Grand-père, dit l'enfant, je voudrais bien avoir des cheveux blancs comme toi !”

Le vieillard se mit à sourire :

—“Mon ami, répondit-il, je suis très vieux, et c'est pour cela que mes cheveux sont blancs.

Il y a longtemps que je suis né. Quand j'avais ton âge, ma tête était blonde et frisée comme la tienne... Mais j'ai beaucoup travaillé. Ces champs que tu vois là-bas, il a fallu les labourer bien des fois ! Bien des fois aussi, j'ai dû couper, puis battre les grains qu'ils ont produits.

Et tout cela m'a fatigué ; et tout cela a fait rider mon visage, blanchir mes cheveux.

Mais je ne regrette pas mes peines puisque ton père et trois de tes oncles sont bien établis et que le quatrième est prêtre, puisque tes frères, tes sœurs et toi, vous êtes tous de bons petits enfants très sages.

Va chaque jour à l'école, mon ami, apprends vite tout ce qu'on enseigne. Plus tard tu seras fort, tu seras grand, et toi aussi tu travailleras beaucoup, beaucoup sur la bonne terre canadienne, comme ton grand-papa.

Alors, comme moi tu vieilliras, tu auras des cheveux blancs.”

Petit François, très content, embrassa son grand-papa.

Ne trouvez-vous pas qu'il a raison, ce petit François ? Il est si beau d'avoir des cheveux blancs après une longue vie de travail !

QUESTIONS

Où était le petit François ? Que regardait-il ? Que dit-il à son grand-père ? Pourquoi les cheveux des grands-parents sont-ils blancs ? Est-ce que les vieillards n'ont pas été jeunes ? Dites comment s'était passée la vie du grand-papa

de François. Quels conseils ce bon vieillard donne-t-il à son petit-fils ? Est-ce beau d'avoir des cheveux blancs quand on a bien employé sa vie ?

CANEVAS.—Petit François sur les genoux de grand-papa,—Cheveux blancs.—Ce que dit le grand-père : Il a bien travaillé pendant sa vie. C'est pour cela qu'il est vieux. Il ne regrette pas ses peines. Conseils au petit François.—Il est beau d'avoir des cheveux blancs.

SUJETS ANALOGUES

La béquille de grand'mère.

Les lunettes de mon grand-oncle.

COURS SUPÉRIEUR

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1° Trouver le sens étymologique de ces dérivés du mot *long* : longer—allonger—rallonger—prolonger—longévitè—longanimité.

2° Le mot *grade* vient de *gradus*, degré. Quels sont les dérivés de *grade* signifiant : la division en degrés.—partager en degrés ?—par degré ? un petit degré ?—la qualité d'un instrument qui porte des degrés ?—(graduation—grader—graduellement—gradin—gradué).

3° Donner le contraire des mots *sagesse*, *politesse*, *docilité*, *patience*, *adresse*, *gaîté*, *intelligence*, *modestie*, *simplicité*, *amabilité*, *charité* :—Le contraire de la sagesse est la dissipation—de la politesse c'est l'impolitesse—de la docilité c'est l'indocilité—de la patience c'est l'impatience—de l'adresse c'est la maladresse—de la gaîté c'est la tristesse—de l'intelligence c'est l'ignorance—de la modestie c'est la vanité—de la simplicité c'est l'affectation—de l'amabilité c'est la rudesse et l'incivilité, de la charité c'est l'égoïsme.

DICTÉES

I

LA CAISSE D'ÉPARGNE

Une caisse d'épargne est un établissement qui reçoit les petites économies et qui les rend à la volonté des déposants, avec les intérêts accumulés. Les caisses d'épargne préviennent la détresse, la misère et la pauvreté.

Elles donnent de l'énergie, inspirent le goût du travail et des bonnes mœurs, et repoussent la fainéantise. Elles détournent des mauvaises habitudes.

Elles sont très utiles pour les hommes actifs, prudents et laborieux. Ils peuvent y placer une partie de ce

qu'ils gagnent et ils le retrouvent quand ils en ont besoin. Cinquante sous épargnés chaque jour et placés à la caisse d'épargne produisent au bout de trente ans une petite fortune: des mille piastres.

EXPLICATIONS.—*Idées.*—Qu'est-ce qu'une caisse d'épargne?—Que préviennent les caisses d'épargne?—Qu'inspirent-elles?—A quoi sont-elles utiles?

Mots.—*Accumulés*, réunis avec le capital—*détresse*, besoin pressant—*misère*, dénûment, extrême pauvreté—*épargnés*, non dépensés.

Grammaire.—*Les déposants*, nom verbal, prend *s* au pluriel—*ils le retrouvent*, c'est-à-dire ils retrouvent ce qu'ils ont placé—*des mille piastres*, mille, signifiant dix fois cent, s'écrit invariablement *mille*. Dans la supputation des années de l'ère chrétienne, on écrit *mil*. Quand mille est nom, désignant une mesure de chemin, il varie comme tout nom en prenant *s* au pluriel.

II

GLOIRE A JACQUES CARTIER

(NOTRE BERCEAU)

Un jour, vers le milieu du seizième siècle, trois petits vaisseaux montés par des hommes intrépides, et commandés par un hardi capitaine, ouvrant leurs voiles à la brise du ciel comme des oiseaux fuyant devant la tempête, s'éloignèrent de cette terre d'Europe où l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur préparaient de si formidables catastrophes.

Elles étaient bien frêles, ces nefs aventureuses, mais le Maître des eaux et des vents veillait sur elles. Après une navigation longue et pénible, les trois navires abordèrent à une plage inconnue, et leur chef y planta une croix ornée des armes de son souverain.

Cette plage, c'était la plage de Gaspé, c'était le Canada; ces hommes, c'étaient des Français; ce chef, c'était Jacques Cartier.

Jacques Cartier! c'est le nom qui rayonne au frontispice de notre histoire. Une année après cette première expédition, il pousse plus avant, il touche à Stadacona, Québec: il va lire

l'évangile selon saint Jean aux indigènes d'Hochelaga, Montréal. C'en est fait, le grain de sénévé est jeté en terre, et avec l'aide du ciel, il grandira et deviendra un arbre aux puissants rameaux et au verdoyant feuillage.

THOS CHAPAIS.

APPLICATIONS.—Expliquez: *catastrophe*, *formidable*, *nef*, *plage*, *frontispice*, *grain de sénévé*. Citez une périphrase désignant Dieu.

Quel est cet arbre aux puissants rameaux?

III

JACQUES CARTIER, NOTRE DÉCOUVREUR

Le 1er mai 1534, au large de Terre-Neuve, en vue du cap de Bonavista, à peu de distance de la baie de Sainte-Catherine, ou Catalina, deux petits navires venus de Saint-Malo se dandinaient sur la mer immense. Que venaient-ils faire ici ces soixante et un marins émergeant de la brume et des glaces flottantes de l'Atlantique nord? Que cherchaient-ils donc sur la piste du Portugais et de l'Espagnol? Afin de nous en rendre mieux compte, nous allons revivre dans ses grandes lignes l'ère de la découverte, reconstituer à la grosse les milieux sociaux qui en ont été la matrice, évoquer les mânes de ses protagonistes.

Pour cela, nous devons séjourner successivement dans les entourages physiques et humains où ont pris forme les événements. D'abord, l'Europe occidentale et sa constellation de jeunes dynasties, qui, en pleine Renaissance, on déclenché l'aventure transatlantique. Puis, le littoral armoricain de la Bretagne française, qui a produit l'intrépide marin de la côte nord. Enfin, le vaste entonnoir du golfe Saint-Laurent, théâtre du périple de Cartier et de ses compagnons dans la royale embrasure du continent nouveau.

LÉON GÉRIN,

Président de la Société Royale du Canada (1934).

APPLICATIONS:—1° La dictée ci-dessus a été tirée du texte du discours prononcé à Québec, le 22 mai 1934, lors de la réunion de la Société Royale du Canada, par M. Léon Gérin, fils distingué d'Antoine Gérin-Lajoie et petit-fils d'Étienne Parent.

2° Montrer sur la carte du Golfe Saint-Laurent, la grande île de Terre-Neuve, aussi Saint-Malo, en France, point de départ de Cartier pour aller à la découverte du Canada.

3° Analyse logique et grammaticale de la première phrase de la dictée.

4° Expliquez les mots Renaissance, Europe occidentale, littoral armoricain, périple, embrasme, etc.

RÉCITATION

L'HEURE DU LAIT

Placide dans le soir, la vache heureuse songe
Aux saveurs de l'herbage, aux images des eaux
Qu'elle fit en buvant trembler sous ses naseaux,
Et la douceur du sol en elle se prolonge

Tandis que le bruit sourd du lait mousseux qui
De sa lourde mamelle en la blancheur du seau
Lui donne illusion d'un murmure ruisseau
Et que sur les chemins l'ombre des toits s'al-
longe.

Ruminer, yeux mi-clos, dans la paix des cou-
Quand devant un ciel d'or qui s'éteint sur les
Elle écoute son lait gicler d'un jet rythmique,

Enfermer dans son rêve un décor de pays,
Rendre en blanche liqueur l'herbe des prés
C'est sa façon d'aimer la Terre pacifique.

ALBERT FERLAND,
de la Société Royale du Canada.

COMPOSITION

L'ÉGOÏSME ET LA PERSONNALITÉ

Différence entre l'égoïsme et la personnalité.
Conséquences de l'égoïsme.

Conséquences de la personnalité.
Résolutions.

SUJET TRAITÉ

On confond quelquefois l'égoïsme et la personnalité. C'est un tort. Ces deux défauts sont très voisins l'un de l'autre, mais ils sont très différents.

L'égoïste cherche son avantage, son amusement, son intérêt. Il ne s'inquiète pas de savoir ce qui plaît ou ce qui convient aux autres, pourvu qu'il agisse à sa guise. Il ne mesure que ses souffrances propres et ne considère que ses avantages à lui-même, et ne compatit en rien aux misères des autres.

L'homme personnel compatit bien aux malheurs d'autrui. Il ne cherche pas toujours et partout son avantage ou son intérêt personnel. Ce qu'il veut c'est affirmer la supériorité, l'importance de sa personne dans toutes les circonstances.

Le premier ne s'occupe pas assez des autres; le second s'occupe trop de lui.

Aussi les deux défauts sont-ils insupportables. On n'aime pas l'homme égoïste. On lui en veut de son indifférence. On ne cherche pas à l'obliger. On devient facilement jaloux de l'homme personnel. On est vite las de la supériorité qu'il veut toujours se donner.

Ainsi donc, ces deux défauts, non seulement conduisent souvent à commettre des actions répréhensibles, mais encore nous font mal voir de ceux qui nous approchent. Il faut tâcher de s'en bien corriger, si on a le malheur de les posséder.

École primaire complémentaire

I

DICTÉES

LA POLITESSE

La politesse n'est guère préconisée, en général, que comme un devoir secondaire et presque insignifiant: c'est

là une idée fausse. La politesse, dans l'acception pleine et forte du mot, est la qualité de l'homme véritablement policé, du chrétien éclairé, c'est-à-dire digne de vivre dans une société civilisée. Elle consiste essentiellement dans le respect délicat des personnes, et plus particulièrement dans le res-

pect de leur sensibilité. Ne rien faire qui puisse choquer les personnes avec qui nous vivons, être attentif à ne pas les heurter dans leur manière d'être et de voir, faire des actes de *déférence* à leur égard qui témoignent de notre disposition à accomplir tous nos devoirs envers elles et à reconnaître tous leurs droits: voilà la politesse. C'est une façon gracieuse et empressée de témoigner qu'on est d'humeur à traiter les personnes comme des personnes, avec les égards qui leur sont dus.

La violation des règles de la politesse n'est pas loin de l'injustice proprement dite. Celui, en effet, qui *étale trop complaisamment* ses droits et n'en veut rien rabattre, est bien près d'empiéter sur ceux des autres. Si, au contraire, on est vraiment à l'égard des autres personnes dans les dispositions où l'on doit être, si l'on est prêt à faire pour elles tout ce qu'on doit, et même un peu plus, cela se témoigne naturellement par des actes de *déférence* gracieuse, par un empressement à les honorer et à se faire modeste en leur présence.

QUESTIONS.—1. Donner le sens qu'ont, dans le texte, les mots ou expressions: *préconisée*, *acception*, *pleine et forte*, *respect délicat*, *déférence*, *étale complaisamment*.

2. Fonction des pronoms relatifs contenus dans le premier paragraphe du texte.

3. Nature et fonction des propositions de la dernière phrase: *Si, au contraire, on est vraiment... jusqu'à la fin*.

II

NOTRE TERRE CANADIENNE

Notre terre n'a pas toutes les grâces de la douce France, toutes les séductions de l'Italie ensoleillée, mais elle ne laisse pas d'être magnifique: des montagnes de toute forme, de tout boisement, de toute dimension, encadrent notre territoire national large autant qu'un continent; d'immenses nappes d'eau s'étendent en maints endroits sur la surface du pays comme pour rompre la monotonie des forêts et des plaines; et de ces lacs, réservoirs

inépuisables, s'échappe en flots abondants notre grand fleuve, l'un des plus admirés de l'univers, notre voie centrale de communication, entre plusieurs provinces. Et si le regard plonge dans les entrailles de son sol, ou dans l'épaisseur de ses futaies, il y découvre des matières premières capables d'alimenter inépuisablement toutes les industries.

Voilà le domaine de magnificence que nos aïeux nous ont conquis. Ah ! l'histoire de leurs travaux, de leurs luttes de conquête s'est écrite chaque jour, patiemment, opiniâtrement, en lettres rustiques mais sublimes, par la pelle, le soc et la bêche. La tâche fut longue et rude; que d'obstacles à surmonter ! Et combien défectueux étaient alors les instruments avec lesquels le colon abandonné à ses propres ressources s'efforçait de dompter les résistances de la terre, de la plier à ses volontés, à ses espérances ! En parcourant les anciennes paroisses, on pourrait voir encore dans les recoins des granges ou sous les combles des vieux hangars, des débris de charrues primitives, des rouelles, des faucilles, des fléaux, obscurs survivants d'une époque héroïque. Ces témoins d'un autre âge, ces reliques des premiers défrichements racontent mieux que des mots le labeur obstiné de plus de deux siècles.

Il y a, entre la nature et l'âme, entre l'agriculteur et la foi de profondes harmonies. La parure des prés, la feuillée des arbres, le coloris des fleurs, le chant des oiseaux, le décor des paysages, le charme de la solitude, tout, dans la vie champêtre, contribue à élever l'esprit vers le Créateur: "Que la terre bénisse le Seigneur, et qu'elle l'exalte dans tous les siècles." Comment, en effet, ne pas admirer les décrets et les merveilles de l'éternelle Sagesse dans le sol qui tressaille sous l'effort des germes, dans la tige de froment qui monte, dans le grain espéré qui se forme, dans l'épi grossissant qui mûrit, même dans la tempête qui gronde et dont les ravages éprou-

vent la foi du moissonneur. Et ceci est surtout vrai dans notre chère province où la belle saison est si courte et où le Créateur a disposé tout de telle sorte que les neiges à peine disparues, la sève impatiente s'élance comme par l'effet d'une poussée longtemps contenue... Ici donc, nous ne voyons pas seulement, mais nous touchons du doigt le concours de ce Dieu sans qui rien ne naît et rien ne se développe.

Heureux l'agriculteur en face d'un tel spectacle: les choses visibles se font pour lui un piédestal pour atteindre aux choses invisibles.

Mgr L.-A. PÂQUET,

*doyen de la Faculté de théologie,
Université Laval, Québec.*

APPLICATIONS:—1° A l'aide de la dictée ci-dessus revoir les règles de grammaire et de syntaxe de *tout, leur, que, même*.

2° Donner le sens des expressions: *elle ne laisse pas d'être, en maints endroits, rompre la monotonie des forêts, matières premières, inépuisablement*.

RÉCITATION

POURQUOI FUIR LA PATRIE

Pourquoi donc fuyez-vous notre belle patrie,
Jeunes gens aux bras vigoureux?
N'a-t-elle plus besoin ni de votre industrie
Ni de votre sang généreux?

Est-ce ainsi que fuyaient, en d'autres temps, nos
Qui eurent tant de jours mauvais? [pères
D'un rivage étranger les gloires mensongères
Ne les séduisirent jamais.

Quoi! vous vous exilez! Mais dans nos vastes
N'est-il pas de place pour tous? [plaines,
Craignez-vous de l'hiver les rigides haleines?
L'été n'est-il pas assez doux?

Sont-elles sans parfum les fleurs de nos char-
Sans ombre nos grandes forêts? [milles?
L'amour et la vertu croissent dans nos familles
Comme les blés dans nos guérets.

P. LEMAY,
poète canadien-français, décédé.

Sens général.—L'auteur demande aux jeunes Canadiens pourquoi plusieurs d'entre eux quittent notre belle patrie, qui a cependant besoin de leurs bras et de leur sang. Autrefois

nos pères n'agissaient pas de même: Ils restèrent fidèles à la terre qui les avait vus naître. Jeunes gens, pourquoi quitter votre pays, qui offre à ses enfants tout ce qu'il faut pour être heureux?

EXPLICATIONS.—3e l.: *Industrie*, talent, aptitude pour un métier, une profession.

5e l.: *Autres temps*, époque où nos pères furent obligés de défricher notre pays et de le défendre contre des ennemis multiples.

7e l.: *Gloires mensongères*, avantages purement matériels que leur offraient les pays voisins.

9e l.: *Vous vous exilez*, vous quittez votre patrie pour aller habiter un pays étranger.

11e l.: *Rigides, haleines*, vents froids de l'hiver.

Conclusion.—Les jeunes Canadiens français doivent rester dans la Province de Québec, qui leur offre tous les avantages et toutes les ressources nécessaires à un brillant avenir.

COMPOSITION

SUJET

Dites quelles sont, à votre avis, les qualités qui font dire d'une jeune fille: "C'est une jeune fille bien élevée."

DÉVELOPPEMENT

Toute enfant intelligente ou assidue peut acquérir de l'instruction, et enrichir son esprit, en même temps que remplir son devoir envers ses parents et envers sa patrie; mais si le développement de l'intelligence n'avait que ce seul résultat, ce ne serait pas assez pour qu'une jeune fille sut se conduire. L'éducation est le complément obligé de l'instruction, et, à moins d'être *bien élevée*, c'est-à-dire d'avoir une tenue décente, des manières réservées, une discrétion naturelle, on ne trouve guère, dans la société, l'estime qu'on aime à rencontrer de la part des autres.

L'éducation, qui fait la femme bien élevée, ne s'acquiert qu'à la longue, et commence alors même que l'enfant n'a pas encore l'âge de quitter sa mère; ses premiers germes se développent par l'habitude et l'exemple, dans la famille.

Quand vient le moment de devenir écolière, se montrer obéissante et res-

pectueuse à l'égard de sa maîtresse de classe, ne pas répondre à ses justes reproches, montrer de la déférence en ce qui concerne ses avis, écouter ses conseils, ne pas transgresser les règlements de l'école, ne dût-on pas en comprendre le but et la raison; donner le bon exemple à ses compagnes, dans la classe comme dans la cour de récréation, leur rendant au besoin les petits services qu'elles peuvent réclamer, c'est se conduire en jeune fille bien élevée *à l'école*.

Avoir une tenue irréprochable de propreté, des effets en ordre, portés sans affectation, sobres de fanfreluches et d'ornements, simples avec goût, ce qui est une coquetterie naturelle, innocente et permise; aller sans flâner le long des rues, sans tourner la tête à tous propos, de façon à attirer l'attention sur soi; prendre le chemin le plus direct et le moins fréquenté pour aller de la maison à l'école, pour ne pas distraire inutilement son attention en s'y rendant; de l'école à la maison, pour se hâter d'y rendre les petits services qu'on est en droit de réclamer de ses enfants, mais qu'on leur sait bon gré d'offrir d'eux-mêmes;—avoir un maintien modeste, sans gaucherie; descendre du trottoir, s'il est étroit, ou

céder le côté des maisons à un vieillard, à une personne infirme, à un enfant plus jeune; saluer sans s'arrêter, pour ne point perdre un temps précieux, si l'on rencontre des personnes de connaissance; veiller à ne pas élever la voix en parlant, et, surtout à ne pas rire bruyamment dans les rues; être polie et affable avec les marchands chez lesquels on se présente pour faire des emplettes, ou avec les personnes qui vous demandent un renseignement; ne pas se moquer des infirmes, des vieillards, des personnes laides ou contrefaites; faire aux malheureux, à défaut d'argent, l'aumône d'une bonne parole: c'est se conduire en jeune fille bien élevée *dans la rue*.

Etre affectueuse et dévouée aux siens, soumise à ses parents, obligeante en tout, polie à l'égard de chacun, qu'ils soient membres de la famille, clients ou serviteurs; exacte à remplir ses devoirs, empressée à se rendre utile, active et soigneuse ménagère de son bien et de celui d'autrui; ne jamais se faire prier pour être agréable aux autres; s'attacher au foyer, aimer l'intérieur que le devoir de la femme est de faire aimer à tous: c'est se conduire en fille bien élevée *dans la maison*.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

AVERTISSEMENT.—Les quelques exercices et problèmes publiés dans cette revue sont présentés comme QUESTIONS DE CONTRÔLE et non comme LEÇONS MODÈLES. Le moment de les utiliser avec avantage est la fin du mois et non le commencement. On pourra alors s'en servir comme questions de revue, afin de s'assurer si les progrès des élèves correspondent bien à ceux qui sont indiqués par la "Répartition mensuelle du programme".

ARITHMÉTIQUE

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

1. Tracez trois barres—cinq barres—huit barres—dix barres.
2. Écrivez sous chaque groupe le chiffre convenable.
3. Poser en colonne 6 points—9 points—11 points—15 points.
4. Écrivez sous chaque colonne le chiffre convenable.
5. Dessinez une branche portant 7 pommes.
6. Additionnez les deux nombres et mettez la réponse en chiffres.

$$\begin{array}{l}
 /// + // = \dots \quad // + //// = \dots \quad ///// + /// = \dots \\
 // + /// = \dots \quad //// + /// = \dots \quad ///// + /// = \dots \\
 //// + / = \dots \quad ///// + / = \dots \quad ///// + ///// = \dots
 \end{array}$$

7. Otez le second nombre du premier et mettez la réponse en chiffres.

$$\begin{array}{l}
 \begin{array}{ccc} \bullet & \bullet & \\ \bullet & \bullet & \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots \quad \begin{array}{ccc} \bullet & \bullet & \bullet \\ \bullet & \bullet & \bullet \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots \quad \begin{array}{ccccc} \bullet & \bullet & \bullet & \bullet & \bullet \\ \bullet & \bullet & \bullet & \bullet & \bullet \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots \\
 \begin{array}{ccc} \bullet & \bullet & \bullet \\ \bullet & \bullet & \bullet \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots \quad \begin{array}{ccc} \bullet & \bullet & \bullet \\ \bullet & \bullet & \bullet \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots \quad \begin{array}{ccccc} \bullet & \bullet & \bullet & \bullet & \bullet \\ \bullet & \bullet & \bullet & \bullet & \bullet \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots \\
 \begin{array}{ccc} \bullet & \bullet & \bullet \\ \bullet & \bullet & \bullet \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots \quad \begin{array}{ccc} \bullet & \bullet & \bullet \\ \bullet & \bullet & \bullet \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots \quad \begin{array}{ccccc} \bullet & \bullet & \bullet & \bullet & \bullet \\ \bullet & \bullet & \bullet & \bullet & \bullet \end{array} - \begin{array}{ccc} \bullet & & \\ \bullet & & \end{array} = \dots
 \end{array}$$

2^e ANNÉE

1. Écrivez en chiffres les nombres 1^o de 100 à 120, 2^o de 140 à 150.
2. Combien de dizaines y a-t-il dans 100 ? dans 110 ? dans 120 ? dans 130 ? dans 140 ? dans 150 ?
3. Combien de centaines, de dizaines et d'unités dans 115 ? 120 ? 124 ? 132 ? 147 ?
4. Comptez de 2 en 2 de 100 à 130—Comptez de 5 en 5 de 100 à 150.
5. Faites les additions suivantes.

$$\begin{array}{r}
 42 \\
 +53 \\
 \hline
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 45 \\
 +54 \\
 \hline
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 36 \\
 +48 \\
 \hline
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 112 \\
 +46 \\
 \hline
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 124 \\
 +1 \\
 \hline
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 84 \\
 +53 \\
 \hline
 \end{array}$$

6. Robert a récolté 145 tomates et en a donné 25 à sa grand'mère. Combien lui en reste-t-il ?

COURS MOYEN

3^e ANNÉE

1. Calcul mental.

a) 1 livre de beurre vaut 25 sous. Combien paiera-t-on pour 3 livres ?
5 livres ? 8 livres ?

b) 5 douzaines de carottes ont été payées 25 sous. Quel est le prix de
1 douzaine ? 4 douzaines ? 7 douzaines ? 10 douzaines ?

2. Si 6 minots de patates valent \$2.70, combien coûteront 48 minots ?

Rép.: \$21.60.

3. Pour 18 douzaines d'œufs, une fermière a reçu \$4.32. Combien recevra-t-elle, au même prix, pour 32 douzaines ?

Solution : 18 doz. = \$4.32

1 " = $\frac{4.32}{18} = 24$ sous

32 doz. = $0.24 \times 32 = \$7.68$.—Rép.

4^e ANNÉE

1. Un cultivateur a récolté 620 minots de patates valant \$0.48 le minot. Quel est son bénéfice net, si ses dépenses sont comme suit : 52 minots de semence à \$0.65 ; 60 voyages d'engrais à \$0.25 ; 6 boîtes de vert de Paris à \$0.55 ; 24 jours de travail à \$3.00 par jour ?

Solution : Vente : $\$0.48 \times 620 = \$297.60$

Dépenses. 52 m. à \$0.65 = \$33.80

60 voy. à \$0.25 = 15.00

6 boîtes à 0.55 = 3.30

24 jours à 3.00 = 72.00

Total.....\$124.10

Bénéfice. $\$297.60 - \$124.10 = \$173.50$.—Rép.

2. Pendant combien de jours pourra-t-on nourrir 4 chevaux avec 90 minots d'avoine, si chaque cheval reçoit 15 livres d'avoine par jour ? (1 minot d'avoine pèse 34 livres).

Solution : Poids de l'avoine. $34 \text{ lbs.} \times 90 = 3060 \text{ lbs.}$

Quantité consommée par jour. $15 \times 4 = 60 \text{ lbs.}$

$3060 \div 60 = 51$ jours.—Rép.

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. PLUS PETIT DÉNOMINATEUR COMMUN ET PLUS PETIT MULTIPLE COMMUN.—
Il est très important de revoir au début de la 5^e année comment trouver facilement et rapidement le plus petit dénominateur commun de fractions quel-

conques. Comme ce dénominateur commun n'est autre que le plus petit multiple commun, il faut donc familiariser parfaitement les élèves avec un procédé à la fois rapide et RATIONNEL de trouver le plus petit commun multiple. De grâce qu'on laisse de côté ce procédé antipédagogique et purement mécanique généralement en usage et que ni les élèves ni même les institutrices pour la plupart ne sont capables d'expliquer.

Le seul procédé rationnel et le plus avantageux incontestablement est celui qui est basé sur le principe suivant.

PRINCIPE ESSENTIEL.—Un nombre ne peut être MULTIPLE d'un autre nombre, c'est-à-dire DIVISIBLE EXACTEMENT par un autre nombre, à moins d'avoir, parmi ses facteurs, les facteurs de cet autre nombre.

1er point: DÉMONSTRATION DU PRINCIPE.—

Nommez quelques nombres divisibles exactement par 12.

Rép.: 12 - 24 - 36 - 60 - 96, etc. . .

Trouvez les facteurs premiers de ces nombres.

Rép.: $12 = 2 \times 2 \times 3$

$24 = (2 \times 2 \times 3) \times 2$

$36 = (2 \times 2 \times 3) \times 3$

$60 = (2 \times 2 \times 3) \times 5$

$96 = (2 \times 2 \times 3) \times 2 \times 2 \times 2$

Quels facteurs reviennent toujours dans chacun des nombres ci-dessus ?

Rép.: $2 \times 2 \times 3$.

Trouvez un multiple de 12 qui n'a pas pour facteurs: $2 \times 2 \times 3$.

Rép.: Impossible.

Même exercice en prenant à la place de 12, les nombres 15, 18, 25, 36, etc.

Faire constater 1° que tout multiple de 15 a parmi ses facteurs 3×5 et 2° qu'aucun nombre, si grand soit-il, ne peut être multiple de 15, c'est-à-dire divisible par 15 EXACTEMENT, s'il ne renferme pas les facteurs 3 et 5.

Même observation au sujet des nombres 18, 25, etc.

2e point: APPLICATION DU PRINCIPE.—

a) Trouvez le plus petit multiple commun de 12, 15 et 18.

b) Trouvez le p. p. m. c. de 15, 18 et 25.

c) " " 24, 30 et 36.

d) " " 21, 28 et 35.

Explication du 1er cas:—

D'après le principe ci-dessus démontré, pour être multiple de 12, le nombre cherché devra renfermer les facteurs 2, 2 et 3. Mettons-les de côté comme suit: $2 \times 2 \times 3$.

Pour être multiple de 15 il devra aussi renfermer les facteurs de 15, c'est-à-dire 3 et 5; mais comme nous avons déjà 3 dans 12, il suffit d'ajouter 5 aux facteurs déjà mis de côté, ce qui donnera $2 \times 2 \times 3 \times 5$ produit qui contient exactement 12 et 15.

Pour être multiple de 18, le nombre cherché devra renfermer les facteurs de 18, savoir. 2, 3 et 3; mais comme nous avons déjà le facteur 2 deux fois et le facteur 3 une fois, il suffira d'ajouter encore une fois le facteur 3, ce qui donne. $2 \times 2 \times 3 \times 5 \times 3$, produit qui est divisible exactement par les trois nombres donnés.

Faire expliquer de même les cas (b), (c), (d).

DISPOSITION POUR LA PRATIQUE:

En pratique il suffit de procéder comme suit:

$$\begin{array}{r|l} 2 & 12 \\ \hline 2 & 6 \\ \hline 3 & 3 \end{array}$$

$$\begin{array}{r|l} 3 & 15 \\ \hline 5 & 5 \\ \hline \end{array}$$

$$\begin{array}{r|l} 2 & 18 \\ \hline 3 & 9 \\ \hline 3 & 3 \\ \hline \end{array}$$

$$P. P. M. C. = 2 \times 2 \times 3 \times 5 \times 3 = 180$$

2. Trouvez le p. p. c. m. des nombres suivants.

a) 30, 35 et 42

b) 40, 56 et 64

c) 54, 18, 60 et 63

d) 55, 65, 66 et 90

Rép.: 210 - 2240 - 3780 - 12870.

6^e ANNÉE

1. Un mouton et un agneau ont été vendus \$15.60. Quel est le prix de vente de chaque animal, si l'agneau a rapporté $\frac{3}{7}$ du prix du mouton?

Solution : Soit $\frac{7}{7}$ le prix du mouton.

Alors $\frac{3}{7}$ le prix de l'agneau.

$$\frac{7}{7} + \frac{3}{7} = \frac{10}{7} = \$15.60$$

$$\frac{1}{7} = \frac{\$15.60}{10}$$

$$\frac{7}{7} = \frac{\$15.60 \times 7}{10} = \$10.92 - \text{Mouton.}$$

$$\frac{3}{7} = \frac{\$15.60 \times 3}{10} = \$4.68 - \text{Agneau.}$$

2. Une caisse d'œufs et une tinette de beurre ont été vendues \$9.90. Si les $\frac{4}{9}$ de la caisse d'œufs égalent les $\frac{8}{15}$ de la tinette de beurre, quelle est la valeur de chacune?

Solution : $\frac{4}{9}$ de la caisse = $\frac{8}{15}$ de la tinette

$$\frac{1}{9} \quad \text{''} \quad \text{''} = \frac{8}{15} \div 4 \text{ ou } \frac{8}{15 \times 4} \text{ de la tinette}$$

$$\frac{9}{9} \quad \text{''} \quad \text{''} = \frac{8}{15 \times 4} \times 9 \text{ ou } \frac{8 \times 9}{15 \times 4} = \frac{72}{60} \text{ ou } \frac{6}{5} \text{ de la tinette}$$

Soit $\frac{5}{5}$ la tinette

Alors $\frac{6}{5}$ la caisse

$$\frac{5}{5} + \frac{6}{5} = \frac{11}{5} = \$9.90$$

$$\frac{1}{5} = \frac{\$9.90}{11}$$

$$\text{La tinette} = \frac{5}{5} = \frac{9.90 \times 5}{11} = \$4.50. - \text{Rép.}$$

$$\text{La caisse} = \frac{6}{5} = \frac{9.90 \times 6}{11} = \$5.40. - \text{Rép.}$$

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE ET MÉNAGÈRE

7^e ANNÉE

Arithmétique

1. Un bidon plein d'eau pèse 130.20 livres; rempli d'huile, il pèse 120.48 livres. Sachant qu'un gallon d'eau pèse 10 livres et un gallon d'huile 9.1 livres, trouvez la capacité et le poids du bidon.

Solution : Différence entre le bidon plein d'eau et le bidon plein d'huile.

$$130.20 - 120.48 = 9.72 \text{ lbs.}$$

Diff. entre le gal. d'eau et le gal. d'huile. $10 - 9.1 = 0.9 \text{ lb.}$

Capacité. $9.72 \div 0.9 = 10.8 \text{ gallons.} \text{---} \text{Rép.}$

Poids. $130.20 - (10.8 \times 10) = 22.20 \text{ lbs.} \text{---} \text{Rép.}$

2. Le gallon de lait pèse 10.30 livres et donne $\frac{1}{10}$ de son poids de crème; la crème donne les $\frac{4}{7}$ de son poids de beurre. Quelle est, à \$0.2425 la livre, la valeur du beurre fabriqué en une semaine par une fermière qui a 8 vaches donnant chacune en moyenne 3 gallons et 1 pinte par jour?

Solution : Poids du lait de la semaine. $10.30 \times 3\frac{1}{4} \times 7 \times 8 = 1874.6 \text{ lbs.}$

Poids du beurre. $1874.6 \times \frac{1}{10} \times \frac{4}{7} = 107.12 \text{ lbs.}$

Valeur. $107.12 \times \$0.2425 = \$25.98. \text{---} \text{Rép.}$

8^e ANNÉE

1. Quelle est la valeur de 3 acres 3 vergées 30 perches 15 verges de terre, à \$0.625 la perche carrée?

Solution : Réduction en perches.

3 acres	3 vg.	30 per.
$\times 4$	$+12$	$+600$
-----	-----	-----
12	15	630 per.
	$\times 40$	

600 per.

15 verges = $\frac{15}{30} = \frac{1}{2}$ ou $\frac{60}{120}$ de perches

$630 + \frac{60}{120} = 630\frac{60}{120}$ perches

Valeur $\$0.625 \times 630\frac{60}{120} = \$394.06. \text{---} \text{Rép.}$

2. Quelle distance parcourra en 5 heures 25 minutes un navire qui fait 18 milles 128 verges à l'heure?

Solution : 5 h. 25 m. = $5\frac{25}{60}$ h. ou $5\frac{5}{12}$ heures.

18 m. 128 ver. = $18\frac{128}{1760}$ ou $18\frac{8}{110}$ ou $18\frac{4}{55}$ verges.

$$18\frac{4}{55} \times 5\frac{5}{12} = \frac{97}{55} \times \frac{55}{12} = \frac{6461}{66} = 97\frac{59}{66} \text{ m.} \text{---} \text{Rép.}$$

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE

Mesurage

Le pignon ou faîtage d'une grange a 32 pieds de base et 24 pieds de hauteur au-dessus du carré. Combien de mille bardeaux faudrait-il pour couvrir les deux côtés du toit, si celui-ci a 70 pieds de longueur ? (Mille bardeaux couvre 100 pieds carrés).

Solution : Chaque côté du toit = $\sqrt{16^2 + 24^2} = 28.84$ pi.

Superficie = $28.84 \times 70 \times 2 = 4037.60$ pi. car.

$\frac{4037.60}{100} = 40.376$ mille bardeaux.—*Rép.*

2. Un cube de bois de 15 pouces de côté est coupé en deux parties égales par une section passant par deux angles opposés. Quelle est la superficie de la section ?

Solution : La ligne joignant 2 angles opposés = $\sqrt{15^2 + 15^2} = 21.21$

Superficie = $21.21 \times 15 = 318.15$ po. car.—*Rép.*

ALGÈBRE

1. Alfred, Louis et Gustave ont labouré 92 arpents de terre pendant le mois de septembre. Louis a labouré 8 arpents de plus qu'Alfred, et Gustave en a labouré autant que les deux autres ensemble. Combien d'arpents chacun a-t-il labourés ?

Solution : Soit x le nombre d'arpents d'Alfred,

Alors $x+8$ le nombre d'arpents de Louis,

Et $x+x+8$ le nombre d'arpents de Gustave.

On a comme équation.

$$x + (x+8) + (x+x+8) = 92$$

$$4x + 16 = 92$$

$$4x = 92 - 16 = 76$$

$$x = \frac{76}{4} = 19 \text{ arp. — Alfred}$$

$$x+8 = 19+8 = 27 \text{ arp. — Louis}$$

$$x+x+8 = 19+19+8 = 46 \text{ arp. — Gustave}$$

} *Rép.*

2. Quatre écoliers ont ramassé 271 noix. Le premier en a ramassé 15 de plus que le deuxième; celui-ci, 12 de moins que le troisième et ce dernier deux fois autant que le quatrième. Combien en ont-ils ramassé chacun ?

Solution : Soit x la part du 4^e

Alors $2x$ la part du 3^e

et $2x - 12$ la part du 2^e

et $2x+3$ la part du 1^{er}

$$\text{On a. } x + 2x + 2x - 12 + 2x + 3 = 271$$

$$7x - 9 = 271$$

$$7x = 271 + 9 = 280$$

$$\left. \begin{aligned} x &= \frac{280}{7} = 40, 4^e \\ 2x &= 40 \times 2 = 80, 3^e \\ 2x - 12 &= 80 - 12 = 68, 2^e \\ 2x + 3 &= 80 + 3 = 83, 1^e \end{aligned} \right\} \text{Rép.}$$

8^e ANNÉE

Mesurage

1. Une couche de gravier couvrant une étendue de 2 acres a une profondeur de 10 pouces. Combien de milles de chemin de 12 pieds de largeur pourra-t-on recouvrir de ce gravier, si l'on en met 7 pouces d'épaisseur ?

Solution : 2 acres en pouces égalent $2 \times 4 \times 40 \times 30\frac{1}{4} \times 9 \times 144$

Volume en pouces = $2 \times 4 \times 40 \times 30\frac{1}{4} \times 9 \times 144 \times 10$

Longueur en pouces = $\frac{2 \times 4 \times 40 \times 30\frac{1}{4} \times 9 \times 144 \times 10}{7 \times 144}$

Longueur en milles = $\frac{2 \times 4 \times 40 \times 30\frac{1}{4} \times 9 \times 144 \times 10}{7 \times 144 \times 12 \times 3 \times 1760} = 1\frac{27}{88}$. Rép.

Algèbre

1. A, B et C ont défriché une certaine étendue de terrain et pour ce travail ils reçoivent du gouvernement une prime qu'ils doivent se partager en proportion de ce que chacun a fait. Le deuxième a travaillé $\frac{6}{5}$ du temps du premier, mais il ne fait par jour que $\frac{7}{8}$ du premier. Le troisième n'a fait que les $\frac{11}{15}$ du temps du premier, mais chacune de ses journées vaut $1\frac{1}{4}$ fois celle du premier. Trouvez la part de chacun.

Solution : Soit x la part du 1^{er}

Alors $x \times \frac{6}{5} \times \frac{7}{8}$ ou $\frac{21x}{20}$ la part du 2^e

et $x \times \frac{11}{15} \times \frac{5}{4}$ ou $\frac{11x}{12}$ la part du 3^e

$x + \frac{21x}{20} + \frac{11x}{12} = \$71.20$

$60x + 63x + 55x = 4272.00$

$178x = 4272$

$x = \frac{4272}{178} = \$24$. Part du 1^{er}

$\frac{21x}{20} = 24 \times \frac{21}{20} = \$25.20$, Part du 2^e

$\frac{11x}{12} = 24 \times \frac{11}{12} = \$22$, Part du 3^e

} Rép.:

2. Xavier vend 30 tonnes de foin, partie à \$10 et partie à \$12, et reçoit, en tout \$328. Combien de tonnes a-t-il vendues à chaque prix ?

Solution : Soit x à \$10; alors $30 - x$ à \$12

On a $10x + (30 - x) 12 = 328$

$10x + 360 - 12x = 328$

$10x - 12x = 328 - 360$

$-2x = -32$

$2x = 32$

$x = \frac{32}{2} = 16$

$30 - x = 30 - 16 = 14$

} Rép.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

"SUR LES ROUTES DE FRANCE"

Notes de voyage

A la demande de plusieurs, notre directeur a mis en volume les notes publiées dans *l'Enseignement Primaire* sous le titre *Sur les Routes de France*. Des appendices complètent les notes de voyage.

Ce volume de deux cents quelques pages est enrichi de vingt-six gravures hors texte, qui ajoutent beaucoup à l'intérêt de l'ouvrage, écrit en style simple et vivant.

L'auteur exprime en toute simplicité les sentiments qu'il a éprouvés sur les routes de France, et raconte ce qu'il a vu et entendu "au pays de nos gens."

Avec un tel guide, l'intérêt ne se ralentit pas en cours de route. A Paris comme à Lourdes et Nevers; à Chartres comme à Orléans, Poitiers, Bordeaux, Clermont-Ferrand; au berceau des ancêtres dans le Poitou et dans l'Auvergne comme à travers la Touraine, où l'on pénètre avec un vif intérêt dans maints magnifiques châteaux; sur les pas d'Ozanam, dans Paris, comme à Fontainebleau et à Versailles, partout sur les routes de France, M. Magnan nous fait voir avec une émotion visible, notre mère patrie, "toujours drapée dans son glorieux passé".

Le récit des fêtes du centenaire de la Société de Saint-Vincent de Paul est rédigé avec un enthousiasme serein et se termine sur ces lignes empruntées au Manuel de la Société de Saint-Vincent-de-Paul: "Si quelque chose peut unir les hommes par un lien aussi fort que pur, c'est très certainement la charité, cette éternelle suavité des anges et des hommes, comme disait saint Vincent de Paul".

Une dernière page sur "le retour de France", laisse le lecteur sous l'impression que l'auteur a fait comme Ulysse "un beau voyage", mais qu'il était quand même heureux de revoir son Liré.

Les notes de voyage de M. Magnan contribueront à "mieux faire connaître la France et la la faire mieux aimer".

L'ouvrage est en vente à la librairie Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel, Montréal, et à la librairie Langlais, 239, rue Saint-Joseph, Québec. Aussi, chez les autres libraires de la Province. Prix: 75 sous l'unité; à la douzaine, 60 sous. Au cent, prix spéciaux.

FIDELES.

POUR LES COMMUNAUTÉS ENSEIGNANTES

Dans le *Messenger Canadien*, le P. Alexandre Dugré, S. J., a commenté avec autorité l'intention de l'Apostolat de la Prière du mois d'août: les Communautés enseignantes. Nous recommandons la lecture de cet article à nos lecteurs, article que nous ne pouvons qu'indiquer aujourd'hui, faute d'espace.

LES CENTENAIRES DE 1934

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE—GASPÉ—TROIS-RIVIÈRES—GIFFARD—
SAINT-JÉRÔME—SAINT-ISIDORE—COATICOOK.

L'année 1934 est remarquable par les centenaires qui seront célébrés au cours de ses douze mois.

En juin, ce fut le centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, fondée à Montréal, par Ludger Duvernay, en 1834.

En juillet et août, des fêtes nombreuses et magnifiques ont marqué le troisième centenaire de la fondation des Trois-Rivières par M. de Lavolette. Les Trifluviens ont profité de cette circonstance mémorable pour honorer non seulement la mémoire de Lavolette et de ses compagnons, Jean Nicolet et Nicolas Perrot, mais aussi celle de Pierre Boucher et celle de LaVérendrye, le découvreur des Montagnes rocheuses. On sait que ce dernier naquit aux Trois-Rivières en 1685 et que Pierre Boucher fut gouverneur de cette ville en 1663. Son Éminence le cardinal Villeneuve, Son Excellence le délégué apostolique, le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, Son Excellence Mgr Comtois, l'honorable L.-A. Taschereau et l'honorable J.-E. Perrault, prirent part aux fêtes.

Les 24, 25 et 26 d'août, fêtes grandioses à Gaspé pour commémorer le quatrième centenaire de la découverte et de la prise de possession du Canada par Jacques Cartier. Son Éminence le cardinal Villeneuve, Son Excellence Mgr l'évêque de Gaspé, Son Excellence Mgr Lamarche, Son Excellence Mgr Comtois, le Premier Ministre du Canada, le Premier Ministre de Québec, des représentants officiels de la France et nombre de personnages ecclésiastiques et laïques venus de tout le Canada ont pris aussi part à ces fêtes.

La délégation officielle de la France était nombreuse: elle fut accueillie avec enthousiasme à Gaspé, ainsi qu'à Québec, Trois-Rivières et Montréal, où elle se rendit après la célébration Gaspésienne.

Le 25 août on a dévoilé à Gaspé la croix monumentale érigée par les soins de la Commission des Sites et des Monuments historiques du Canada.

Le 26 a eu lieu la bénédiction et la pose de la pierre angulaire de la Basilique Souvenir.

Un autre centenaire digne de mention sera également célébré en septembre: celui du troisième centenaire de l'établissement de la première seigneurie au Canada, celle de Giffard, près Québec.

Mentionnons encore le centenaire de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, célébré les 2 et 3 septembre, ainsi que celui de Saint-Isidore de Laprairie, fêté le 19 août, enfin celui de Coaticook, dans le comté de Stanstead, P. Q.

“NOS ANIMAUX CHEZ EUX”

M. Claude Melançon, de la Société Zoologique de Québec, a publié en juin dernier un volume excessivement intéressant: *Nos animaux chez eux*, très bien illustré par L. Durand. Voilà un guide précieux, que les jeunes, et les autres aussi, liront avec intérêt et profit. M. Melançon étudie tous les mammifères du Canada, classés par ordre puis par famille: habitat, description, mœurs, etc., rien n'est omis concernant nos animaux sauvages.

"GUIDE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE"

par MM. C.-J. Miller, I.G., et E. Litalien, I.R.

Nous sommes heureux d'annoncer la publication de la première partie d'un ouvrage attendu depuis longtemps. Comme son nom l'indique "Guide pour l'Enseignement de l'Agriculture dans les Écoles primaires", ce manuel guidera les instituteurs et les institutrices dans l'enseignement de cette matière aux cours inférieur et moyen (1^e, 2^e, 3^e et 4^e années)—La deuxième partie de cet ouvrage, appropriée au programme du cours supérieur (5^e et 6^e années), est en préparation.

Dans ce premier livre, les auteurs se sont appliqués à donner une interprétation sage du programme d'agriculture inscrit dans les Règlements du Comité catholique, et ont précisé le développement que comportent les divers sujets à traiter, en rapport avec le niveau intellectuel de chacune des classes de l'école primaire.

En outre, pour la partie technique, ils ont eu recours à la bienveillante collaboration de MM. Louis-Ph. Roy, D. Sc. A., Henri-C. Bois, B.A., B.S.A., et Jean-Chs Magnan, B.S.A., du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.

Illustré de nombreuses et intéressantes gravures, ce manuel se recommande à l'attention du personnel enseignant qui, sans nul doute, lui fera bon accueil.

Les commissions scolaires devraient fournir ce manuel à tous les titulaires de leurs écoles.

En vente chez les principaux libraires de la Province de Québec, au prix de 75 sous l'exemplaire.

LE VATICAN

Le vatican est l'endroit de la terre où aboutit, venant de partout, le plus de dévouement, de désintéressement et d'abnégation. Aussi est-on bien placé, auprès de lui, pour apprécier les capacités et les ressources de l'âme française.

FRANÇOIS-CHARLES ROUX,

*Ambassadeur de France près le Vatican.***L'ALCOOL N'EST PAS UN ALIMENT**

Le *genièvre* (gin) qui contient du mauvais alcool et de l'eau, n'est pas un aliment. Le *cognac*, qui se compose d'alcool, d'eau et d'un colorant, non plus. L'alcool est inflammable comme le pétrole. Jamais les chimistes n'ont trouvé dans l'alcool aucune trace de nourriture. Il passe tout de suite dans le sang, qu'il excite et empoisonne. Si les ivrognes ne mangent pas beaucoup, c'est que leur estomac est détraqué.

Dr X.

LE NOUVEAU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES FRÈRES DES É. C.

L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, lors du dernier chapitre général tenu à Lembecq-lez-Hal, Belgique, en juin dernier, s'est donné un nouveau Supérieur général dans la personne du Très Honoré Frère Junien-Victor. Ce dernier succède au Très Cher Frère Adrien.

“FRANCE ET ROME”

Sous ce titre, la révérende Sœur Thibault, supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, a publié un intéressant récit de voyage en France, en Italie et en Belgique. Rome et Lourdes sont l'objet de très belles pages. Nous recommandons ce livre instructif édifiant et d'une agréable lecture.

C.-J. M.

POUR LA PRÉPARATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Ce que l'on fait en Suisse

Le Bureau international d'Éducation de Genève nous a communiqué le document intéressant qui suit, concernant la préparation du personnel enseignant primaire dans le Canton de Genève, Suisse. La population de ce pays est dense: ce qui lui permet des progrès qui sont pour nous un idéal difficile à atteindre, mais auquel nous devons tendre.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Communiqué par le Bureau
aux Ministères
de l'Instruction publique

1933-24-R. 402.
Genève, Novembre 1933.

SUISSE

(Canton de Genève)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Règlement des études pédagogiques préparant à l'enseignement primaire, approuvé par le Conseil d'État dans sa séance du 13 juin 1933.

EXTRAITS

Préambule.—... En vertu du nouveau règlement, les candidats à l'enseignement primaire, leurs études secondaires achevées, seront dorénavant préparés dans une sorte de séminaire pédagogique comprenant trois années d'études: une année de stages et remplacements, une année d'études théoriques et une année d'études pratiques. La préparation des futurs instituteurs telle qu'elle est déterminée par le présent règlement ne peut atteindre pleinement son but que si elle est précédée d'une orientation méthodique des candidats. Il est de l'intérêt de l'école et des familles de s'assurer préalablement, et au cours d'observations répétées, que les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement possèdent les qualités physiques, intellectuelles et morales qu'exige cette vocation.

En ce qui le concerne, le Département de l'Instruction publique avisera aux mesures suivantes:
a) il priera les parents et les personnes qui s'intéressent à la jeunesse de lui signaler les jeunes gens

qui paraissent avoir de réelles qualités pédagogiques; il renseignera les familles sur la carrière de l'enseignement; b) au cours des études secondaires, il réunira tous les renseignements d'ordre médical, intellectuel et moral sur les jeunes gens que leurs parents ont l'intention d'orienter vers l'enseignement primaire; c) il informera les parents d'élèves manifestement insuffisants que ceux-ci risquent de s'exposer à un échec s'ils se présentent à un concours; d) il préviendra les parents que l'absence de réserve à l'égard d'un candidat ne constitue pas pour celui-ci un droit à être engagé, l'admission n'étant décidée que d'après les besoins de l'enseignement et selon les résultats d'un concours spécial.

PLAN DES ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

Article 1er.—Tout candidat à un poste de maîtresse dans les écoles enfantines, d'instituteur ou d'institutrice dans les écoles primaires (classes ordinaires ou classes spéciales) doit satisfaire aux conditions générales suivantes: a) avoir subi avec succès les examens du concours d'admission, b) avoir été préparé à l'enseignement par les études pédagogiques qui font l'objet du présent règlement, c) posséder le brevet d'aptitudes à l'enseignement délivré par le Département de l'Instruction publique.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX CONCOURS

Art. 6.—Peuvent s'inscrire aux concours de l'école primaire (classes ordinaires): 1) les jeunes gens porteurs du certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève; 2) les jeunes filles porteurs du certificat de capacité de la section pédagogique ou du certificat de maturité de l'une des sections réales de l'École secondaire et supérieure des jeunes filles. Les candidats devront produire un certificat attestant qu'ils ont suivi avec succès des cours d'éducation physique pendant les quatre semestres précédant le concours.

CONCOURS D'ADMISSION AUX ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

Art. 21.—Les épreuves du concours des écoles primaires (classes ordinaires) comprennent: un examen d'élocution française (récitation d'un morceau de prose ou de poésie choisi dans une liste communiquée lors de l'inscription, lecture expressive, compte rendu oral et improvisation); b) un examen de langue française (orthographe, vocabulaire, grammaire et rédaction); c) une causerie à des élèves des classes ordinaires de l'enseignement primaire: les candidats auront le choix entre deux sujets et disposeront de 45 minutes pour leur préparation; à la fin de leur causerie ils remettront le plan de celle-ci au président du jury; d) une lecture française expliquée: les textes seront choisis alternativement dans des œuvres d'écrivains du XVII^eme, du XVIII^eme, du XIX^eme ou du XX^eme siècle; les candidats disposeront de 30 minutes pour leur préparation; e) la résolution et l'explication écrites de trois problèmes d'arithmétique ou de géométrie; f) l'explication d'un problème d'arithmétique ou de géométrie à des élèves des classes ordinaires de l'enseignement primaire; les candidats auront le choix entre deux problèmes et disposeront de 45 minutes pour leur préparation; à la fin de l'épreuve, ils remettront au président du jury leur plan et leurs calculs; g) un examen de musique comprenant: 1) la lecture à vue d'une mélodie simple; 2) l'exécution d'un chant choisi dans une liste remise aux candidats lors de leur inscription; h) un dessin d'observation d'un objet simple; trois heures seront accordées aux candidats pour ce travail.

(à suivre)

La livraison d'octobre sera mise à la poste le 22 septembre: elle publiera de nouveaux textes concernant Jacques Cartier.

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.